

# L'Enseignement

Education

Instruction



# Primaire

REVUE MENSUELLE

Organe des Ecoles primaires catholiques de la Province de Québec

## SOMMAIRE

1909—Questions professionnelles—De la réserve chez l'instituteur—Pensée, p. 258.

PÉDAGOGIE:—Le Fonds de pension des instituteurs de la province de Québec, *C.-J. Magnan*, p. 259.—Causerie pédagogique: De l'enseignement du français à l'école primaire, *Le vieil instituteur*, p. 261.—Faire aimer l'école, *G.-E. Marquis*, p. 262.—« L'Enseignement Primaire » et les Conférences pédagogiques, *Chs. Plamondon*, p. 264.—Les Amicales de Jeunes Filles, *Mlle A. Vagner*, p. 265.—Un grave devoir: La lutte antituberculeuse, *C.-J. M.*, p. 269.

DOCUMENTS SCOLAIRES:—Echos du congrès de Saint-Hyacinthe: Résumé de la conférence de *M. Th. Blais* sur l'Histoire du Canada, p. 269.—Résumé de la conférence de *M. N. Tremblay* sur l'enseignement de la Langue maternelle, p. 272.—Le recrutement du personnel de l'enseignement primaire au Canada de 1608 à 1760, *l'abbé L.-A. Desrosiers*, p. 273.—Galerie pédagogique: *Mgr Langevin*, p. 277.

MÉTHODOLOGIE:—La rédaction à la petite école, *H. Nansot*, p. 278.—Arithmetic, *J. Ahern*, p. 280.—Anglicismes, p. 282.—Réponses aux questions de Pédagogie: Brevet primaire supérieur, p. 283.

DOCUMENTS OFFICIELS:—Rapports des Inspecteurs d'écoles (suite), p. 286.—Bureau central des examinateurs, p. 286.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE:—Instruction religieuse, p. 287.—Langue française: Cours élémentaire, p. 288—Cours moyen, p. 289—Cours supérieur, p. 293.—Enseignement spécial: Agriculture, p. 299—Enseignement anti-alcoolique, p. 300.—Mathématiques: Arithmétique, p. 301—Algèbre, p. 307—Géométrie, p. 310.—Langue anglaise, p. 311.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR:—Où en est la réforme de l'orthographe, p. 312.—Encore les Plaines d'Abraham, p. 312.—Hygiène: Lutte contre la tuberculose, *Dr J.-G. Paradis*, p. 313.—Errata, p. 313.—Notes de voyage (suite), *Mlle M.-Lse. Pepin*, p. 314.—Inauguration de l'École normale de Nicolet, p. 315.—Lettre d'un diacre à son ancien instituteur, p. 316.—Tableaux Lippens, p. 316.—Vient de paraître: « Traité de Pédagogie », p. 316.—Associations des Instituteurs, p. 316.—Bibliographie, p. 317.—« Manuel de l'Instruction civique », nouvelle édition: Lettre de *S. G. Mgr Bégin*, p. 318; lettre de *M. le professeur L.-P. Sirois*, p. 318.—Le jeu de billes ou de « marbres », p. 319.—Le catalogue Langlais, p. 319.—Conseils d'hygiène, p. 320.

ILLUSTRATIONS:—Le monument du *R. P. Ennemond Massé*, p. 257.—*Mgr Jean Langevin*, p. 277.

C.-J. MAGNAN, DIRECTEUR - PROPRIÉTAIRE  
VILLE-MONTCALM, PRÈS QUÉBEC

Typ. DUSSAULT & PROULX, Québec.

# L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN . . . . . Propriétaire et Rédacteur-en-chef.



**Le monument du R. P. Ennemond Massé**

Ce monument est élevé à Sillery, près Québec, sur la rive nord du Saint-Laurent, à l'endroit même où fut construite la première chapelle par le Commandeur de Sillery en mémoire du R. P. Massé, le premier Jésuite missionnaire qui desservit cette mission, appelée dans le temps la mission Saint-Joseph de Sillery. Ce monument fut érigé le 26 juin 1870.

1909

A tous ses lecteurs, *L'Enseignement Primaire* souhaite une bonne et heureuse année!

*Bonjour, bon an! Dieu soit cécans!*

### Questions professionnelles

(Réponses)

1. A. *Irisblanc* : Consultez les *Règlements refondus* du Comité catholique, p. 133 et suivantes. En cas de doute, s'adresser au secrétaire du Bureau central.
2. A. A. J. : Lorsque les parents négligent d'acheter les livres nécessaires à leurs enfants, il ne serait pas juste de mettre ces pauvres enfants à la porte de la classe. Veuillez soumettre la deuxième question à M. le Surintendant.
3. A. A. D. G. : Dans une école où enseignent deux institutrices, l'assistante a le droit de consulter et de lire *L'Enseignement Primaire*.

### De la réserve chez l'Instituteur

Réserve dans les paroles; la discrétion est une obligation rigoureuse dans l'éducation de la jeunesse.

Réserve dans sa conduite extérieure. Le soupçon même le plus léger ne doit pas l'effleurer.

Réserve dans sa conduite à l'égard des enfants, se gardant de toute familiarité, de toute vue humaine, n'ayant égard ni à la fortune ni aux dons de la nature, se donnant surtout aux petits et aux humbles.

Réserve jusque dans ses sentiments intérieurs, ne cherchant pas de vains éloges pour son savoir et ses succès. L'humilité de cœur est la plus sûre gardienne de la dignité personnelle.

Donnons partout et toujours l'exemple de la politesse et de la bonne éducation. Rappelons-nous bien que si nous avons cinquante élèves, il y a cent yeux pour voir ce que nous faisons, cent oreilles pour entendre ce que nous disons, cinquante langues pour le redire dans les familles, cinquante jeunes âmes qui, en nous observant, copient imperceptiblement les faits et gestes du maître. Que le maître soit pour ses élèves un modèle accompli sous tous les rapports.

Dans quelques maisons, on obtient d'excellents résultats avec la *carte de politesse*. Outre qu'elle donne droit à un certain montant journalier de monnaie scolaire, les élèves et leurs parents y tiennent extrêmement. C'est pour eux comme un certificat de bonne éducation dont ils sont très fiers. Pourquoi n'établirait-on pas ce système dans toutes nos écoles?

(Bulletin des Etudes des Frères Maristes.)

### Pensée

Plus fait douceur que violence.

LA FONTAINE.

---

## PEDAGOGIE

---

### Le Fonds de pension des instituteurs et des institutrices de la province de Québec

---

Depuis quelques mois, il est souvent question, dans les journaux, du Fonds de retraite des instituteurs et des institutrices. Nos confrères de la grande presse se sont fait l'écho des réclamations des institutrices, qui prétendent, et non sans raison, trop maigres les avantages offerts par le Fonds de pension, tel que réorganisé depuis 1880.

Dans la dernière livraison de *L'Enseignement Primaire*, nous reproduisons une correspondance traitant ce sujet. En même temps, nous suggérons ceci: les primes de vingt-cinq piastres accordées actuellement par le gouvernement aux institutrices qui enseignent depuis au moins vingt ans, pourraient être transformées en *rente viagère* le jour de la mise à la retraite. C'est l'idée émise il y a déjà plus d'un an par l'Association des Institutrices catholiques de Québec. La réalisation de cette idée améliorerait sensiblement le sort des institutrices, sans obérer le Fonds de retraite.

Il est bon de remarquer que si les institutrices reçoivent de petites pensions, ce n'est pas la faute ni de la commission administrative ni des instituteurs. Et les instituteurs et les institutrices reçoivent, en vertu de la loi du Fonds de retraite, *suivant ce que chacun a versé dans la caisse commune de ce fonds*.

Comme les institutrices reçoivent, règle générale, un faible salaire, il arrive que la pension est plutôt modeste.

Les instituteurs et les institutrices sont tenus de verser dans la caisse du Fonds de retraite deux pour cent sur leur salaire. Après trente-cinq années d'enseignement—vingt en cas de maladie—chaque titulaire reçoit annuellement le montant total versé pendant les trente-cinq ou vingt ans, suivant le cas.

Une institutrice enseigne pendant 35 ans: son salaire moyen a été de \$100. par année. Lorsqu'elle aura atteint 56 ans d'âge, elle aura droit à une pension annuelle de \$70. Un instituteur enseigne pendant 35 ans: son salaire moyen a été de \$300. par année. Lorsqu'il aura atteint 56 ans d'âge, il aura droit à une pension annuelle de \$210. (1)

---

(1). Il est important de citer ici l'article 493 du *Code scolaire*: «Toute personne qui a atteint l'âge de 56 ans, et qui a été employée comme fonctionnaire de l'enseignement primaire durant 20 années ou plus, a droit à une pension annuelle calculée d'après la moyenne du traitement qu'elle a reçu pendant les années qu'elle a passées dans l'enseignement, et pour lesquelles elle a payé la retenue.» *De Cases, Code scolaire*, p. 152, art. 493.

L'institutrice a versé en tout \$70; une fois à la retraite, elle retire \$70. chaque année, et cela aussi longtemps qu'elle vivra; l'instituteur a versé en tout \$210.; une fois à la retraite, il retire \$210. chaque année, et cela aussi longtemps qu'il vivra. On voit que l'un et l'autre sont absolument sur un pied d'égalité: ils reçoivent du Fonds en raison de ce qu'ils y ont versé.

Mais les institutrices reçoivent d'ordinaire un si petit salaire, que, advenant la retraite, *leur pension*, dans la plupart des cas, est dérisoire. (1)

Il est donc juste de songer sérieusement à augmenter le montant de la pension des institutrices, et cela sans préjudice aux droits acquis des instituteurs, qui comptent, eux aussi, sur le Fonds de retraite pour leur assurer le pain quotidien dans leur vieillesse.

Et le seul moyen d'assurer honorablement la vie des institutrices en retraite, c'est, pour le gouvernement, de créer un fonds supplémentaire, qui, sous forme de primes ou rente viagère, assurerait le nécessaire aux anciennes institutrices.

Nous croyons pouvoir déclarer que les instituteurs, de leur côté, verraient plutôt d'un bon œil tout amendement à la loi du Fonds de retraite fixant un minimum de pension pour les institutrices qui reçoivent moins de cinquante piastres.

D'ailleurs, les instituteurs, au sein de leurs associations, discuteront ce problème sous tous ses aspects; nul doute qu'ils tireront des conclusions pratiques de leurs délibérations.

En attendant, nous demandons et aux instituteurs et aux institutrices de réfléchir sérieusement, de ne pas se diviser, car leurs intérêts sont identiques.

Et nous sommes convaincu que le gouvernement saura venir en aide généreusement aux institutrices sans léser les droits des instituteurs.

C.-J. MAGNAN

1. Après dix ans et moins de vingt ans de service, le fonctionnaire de l'enseignement primaire (instituteur ou institutrice) qui est obligé de se retirer de l'enseignement, peut se faire rembourser les sommes qu'il avait versées au fonds de pension, sans intérêt. Voir *Code scolaire*, article 496.



## CAUSERIE PEDAGOGIQUE

## De l'enseignement du français à l'école primaire

L'enseignement du français a pour but d'apprendre aux enfants à parler et à écrire correctement leur langue nationale. De là, deux genres d'exercices :

1° Les exercices d'élocution.

2° Les exercices d'orthographe.

Mais, bien que ces deux genres d'exercices doivent être menés de front, nous en traiterons séparément, commençant aujourd'hui par l'enseignement de l'orthographe, qui est plus spécialement un enseignement d'école, alors que l'élocution est plutôt le fait du milieu social dans lequel vit l'enfant.

Il était de mode, il n'y a pas encore bien longtemps, d'affecter un souverain mépris pour les exercices méthodiques de grammaire. L'émancipation de l'esprit humain n'avait rien à gagner à cette mécanique abstraite, legs puéril d'une Université sans horizon. Foin donc de ces analyses, de ces dictées aussi monotones que fastidieuses!

Hélas! hélas! il fallut en revenir à une plus saine appréciation des hommes et des choses du passé. Les examens du certificat d'études ne tardèrent pas à révéler une déplorable ignorance des règles grammaticales les plus élémentaires. On s'efforça d'abord de la dissimuler par des *tolérances* pleines de bonnes intentions, mais, depuis, la cause du mal est devenue si évidente qu'un heureux vent de raison souffle aux oreilles des instituteurs et des institutrices sérieux.

On rend les exercices français de jadis aussi intéressants que possible (ce qu'ont toujours fait les bons maîtres), mais on y revient, et l'on s'aperçoit que, en s'y prenant bien, ils sont *plus utiles* aux enfants que les éloquentes (?) digressions par lesquelles on avait cru pouvoir les remplacer. Et je dis *plus utiles*, non seulement au point de vue grammatical, mais encore au point de vue de l'effort intellectuel, du raisonnement et du jugement.

Donc, disons-nous à quiconque veut apprendre à un enfant à écrire correctement sa langue: Exigez qu'il sache parfaitement les règles de la grammaire, faites lui connaître par l'analyse la nature des mots dont il se sert, leurs fonctions et les rapports qu'ils ont entre eux; enfin, obligez-le par de fréquentes dictées à mettre en pratique les théories qu'il a étudiées. Et si ce travail est fait méthodiquement, s'il est sagement progressif, si vous secondez les efforts qu'il nécessite par ceux que vous ferez pour le rendre intéressant, vous pouvez être certain que votre élève orthographiera proprement et que son développement intellectuel et moral ne souffrira pas de ses études grammaticales.

Et à tout cela j'ajoute : Défiez-vous de la *leçon universelle*, si funeste dans l'enseignement primaire, parce que l'objet principal de la leçon s'y trouve noyé dans un flot de renseignements intéressants, c'est possible, mais inopportuns. Que c'est peu connaître l'enfant que de vouloir attirer son attention sur tant de choses à la fois !

Cependant, il peut arriver que, dans les cours moyen et supérieur, certaines explications soient nécessaires pour rendre plus accessible aux enfants un morceau qui va leur être dicté.

Dans ce cas, les explications doivent précéder l'exercice, afin que leur attention ne se trouve plus détournée du but que l'on a en vue en leur faisant faire ce devoir.

Le vieux proverbe : "Qui trop embrasse mal étreint," est aussi vrai à l'école qu'ailleurs, et c'est courir au-devant des insuccès et des déboires que de ne pas en tenir compte.

Choisissons nos textes : qu'ils soient riches de sens, de formules précieuses à tous égards, soit ! Combattons la monotonie de certains exercices en faisant passer leur aridité à travers notre entrain et notre dévouement ! Mais n'oublions pas qu'il y a dans presque tout travail une partie mécanique, support de tout art et de toute science, dont l'ignorance est chez beaucoup une cause d'une infériorité visible. (*Le Noël*)

LE VIEIL INSTITUTEUR.

---

### FAIRE AIMER L'ÉCOLE

---

C'est là où se trouve le secret du succès dans l'enseignement. Car l'enfant qui aime à fréquenter la classe, est toujours studieux, rangé, fait de rapides progrès et rend agréable par le fait même, la tâche de l'institutrice. L'école n'est plus pour lui une prison, une sorte de géôle où il ne se rend qu'à reculons, soupirant après le jour qui lui rendra la liberté, mais elle est plutôt un foyer vers lequel il se sent attiré, parce qu'il éprouve des jouissances et qu'il comprend ce qu'on lui enseigne.

Mais, me demandera-t-on peut-être : Est-ce que cet amour ou cette répulsion n'est pas inné dans le cœur de l'enfant ? et comment arriver à faire aimer la classe à celui qui l'a prise en grippe ?

Tout dépend des premières impressions que l'enfant a reçues au début et surtout de l'habileté de l'institutrice à savoir intéresser ses élèves, les stimuler au travail en simplifiant leur tâche. Pour atteindre ce but, il faut de toute nécessité qu'elle possède certaines qualités et s'efforce de mettre en pratique la direction pédagogique qui lui est donnée par les autorités scolaires.

Voici quelques-unes de ces conditions essentielles au succès de l'enseignement et que nous soumettons humblement, d'une manière toute spéciale, à celles qui débutent dans la carrière.

Il faut : 1° Aimer l'enseignement ; en avoir en quelque sorte la vocation. Quand on est totalement dépourvu de cette qualité, il vaut mieux se retirer et chercher sa voie ailleurs.

2° Se sentir à l'aise au milieu des enfants ; ce qui veut dire les aimer tels qu'ils sont, avec leurs petites imperfections ; sans quoi, les enfants s'apercevraient bientôt de ce manque d'affection et d'intérêt, et prendraient l'école en dégoût.

3° Faire une étude de chaque caractère, observer les enfants partout, afin de les mieux connaître et être ainsi en mesure de les corriger de leurs défauts avec patience, sans amertume, évitant de blesser leur amour propre.

4° S'efforcer de donner un enseignement clair, simple et approprié à l'intelligence des élèves auxquels on s'adresse. Pour cela, il faut préparer ses classes de chaque jour ; ne jamais donner une leçon ou un devoir sans que les enfants l'aient bien compris ; avec les jeunes, s'adresser aux sens ; s'en servir comme de véhicules pour atteindre l'intelligence.

5° Soutenir l'attention des élèves en leur faisant prendre une part active dans chaque leçon ; en leur faisant découvrir en quelque sorte ce qu'on veut leur enseigner ; en contrôlant, par des questions habiles et logiquement enchaînées, ce qui leur a été communiqué.

6° Savoir varier les exercices de façon à satisfaire ce besoin d'activité qui est naturel chez les enfants ; tout en maintenant le bon ordre, il ne faudrait pas contraindre de tout petits enfants à rester immobiles comme des statues pendant des heures ; on a souvent remarqué que les enfants les plus agités sont les plus intelligents.

7° Faire un emploi judicieux des récompenses, comme les bons points, les places en classe, l'inscription au tableau d'honneur, les mentions honorables, les billets de satisfaction, le port d'insignes distinctifs, les images, les livres, voire jusqu'à la lecture d'une histoire, d'un conte, etc.

8° Que la salle de classe dise quelque chose aux yeux des enfants ; elle doit être aussi attrayante que possible : c'est là un facteur que l'on néglige trop souvent. Pendant 40 semaines sur 52, cette salle est le logis de l'institutrice et de ses élèves. Il importe donc qu'elle soit vaste, propre, hygiénique, confortable et bien outillée.

L'institutrice devrait avoir l'instinct et le goût d'une mère pour décorer la salle de façon à la rendre agréable à la vue, en y disposant, par exemple, quelques images sur les murs, de petits drapeaux retenus en faisceaux, des pots de fleurs dans les fenêtres ou sur des étagères, des vases contenant des courants de verdure suspendus au plafond, et encore, comme je l'ai souvent remarqué avec bonheur dans les écoles de mon district, de petits autels ou niches, en l'honneur de la Madone.

Cette énumération, déjà trop longue, pourrait être continuée, mais je crois que ces quelques remarques suffisent pour démontrer qu'avec un peu



de bonne volonté, soutenue par la pensée du devoir, il est relativement facile de faire de la *petite école* un foyer vers lequel les jeunes enfants se sentent attirés.

En un mot, il faut leur prouver par des faits, mieux que par des préceptes, que l'institutrice les estime, s'intéresse à eux et qu'elle travaille pour leur plus grand bien.

G.-E. MARQUIS,  
*Insp. d'écoles.*

Québec, janvier 1909.

### “L'Enseignement Primaire” et les Conférences Pédagogiques (1)

*L'Enseignement Primaire* et les conférences pédagogiques sont deux auxiliaires précieux pour le personnel enseignant. Nous les devons tous deux à la générosité de notre gouvernement qui ne néglige rien pour la cause de l'éducation. Le premier est un secours journalier, c'est, pour ainsi dire, notre “vade mecum,” et celui qui veut se donner la peine de feuilleter les diverses séries de *L'Enseignement Primaire*, y découvre, outre les renseignements pédagogiques dont il a toujours besoin, une mine de matières scolaires qui est d'une grande utilité pour la préparation de sa classe. Veut-il un choix de dictées françaises appropriées aux trois cours, il le trouvera dans *L'Enseignement Primaire*. Veut-il des problèmes pratiques pour les commençants comme pour les plus avancés, problèmes de nature à exercer le jugement et le raisonnement de ses élèves, il les trouvera dans *L'Enseignement Primaire*. Veut-il encore une dictée anglaise, une récitation, un sujet de rédaction, il sait où trouver tout cela, c'est dans *L'Enseignement Primaire*.

J'ai donc raison de l'appeler mon “vade mecum.”

On doit fournir à l'instituteur un exemplaire de tous les livres en usage dans l'école, n'est-ce pas? Je consentirai à les mettre tous de côté pourvu que vous me laissiez *L'Enseignement Primaire*.

Que dire maintenant des conférences pédagogiques? Je rappellerai tout d'abord un principe bien connu: “Qui dit devoir d'un côté, dit obligation de l'autre.” Si donc MM. les inspecteurs ont le devoir de nous donner des conférences pédagogiques, nous, nous avons l'obligation d'y assister. Comment se fait-il que trop souvent plusieurs manquent à l'appel? Ce n'est pas qu'il dédaignent les conférences: qui n'a pas besoin de retremper sa science aux sources pures de la saine pédagogie? Mais c'est peut-être les petits sacrifices qu'il faut s'imposer, et surtout les dépenses de déplacement, qui ne sont jamais couvertes par la modique somme de 75c. par jour, à moins qu'on ne décide pour ces jours-là de ne faire que deux repas pour n'avoir pas à cou-

(1) Reproduit du *Soleil* du 30 novembre 1908.

cher sous la voute étoilée! Et que dire de celui qui aurait à payer 90c. pour se rendre au lieu des conférences? Son voyage lui coûtera le moins \$3.80 et on lui remboursera \$1.50! Perte nette, \$2.30! Eh bien, la chose me serait arrivée il y a trois ans si j'eusse accepté l'invitation de M. X. priant de me rendre à St-Z. pour les conférences. Dans ce cas, j'ai cru avoir une raison légitime pour me relever de l'obligation d'y assister.

Espérons que le gouvernement comblera cette lacune avant longtemps pour l'avantage de tout le personnel enseignant.

Il n'en est pas moins vrai que les conférences nous sont très utiles; je dis plus, elles sont nécessaires pour tout le personnel enseignant, mais surtout pour deux catégories d'institutrices: celles qui enseignent sans diplôme, et celles qui ont obtenu un diplôme sans passer par une école normale. Si ces institutrices ont la science voulue pour enseigner, ont-elles toujours la compétence sous le rapport de la formation pédagogique? Car ce n'est pas tout de "savoir," il faut "savoir transmettre" aux autres ce que l'on sait.

C'est sans contredit dans les conférences pédagogiques que ces institutrices puiseront les renseignements nécessaires à leur formation pédagogique. M. l'inspecteur Savard, qui s'occupe de l'inspection des écoles dans Chicoutimi et Lac St-Jean depuis près de quarante ans, a si bien compris ce point qu'il s'efforce de traiter dans ses conférences les sujets les plus appropriés aux besoins du personnel enseignant.

CHS PLAMONDON,  
*Instituteur.*

Saint-Bruno, Co. Lac St-Jean. (1)

### Les Amicales de Jeunes Filles (2)

(ENVOI GRACIEUX AU DIRECTEUR DE *L'Enseignement Primaire*)

Le lendemain de l'école pour les jeunes filles a, de tout temps, préoccupé les éducatrices.

Nombre d'œuvres se sont fondées pour assurer à l'au-delà de la classe des garanties de sérieux et de vie morale. Les prescriptions qui ont sévi sur toutes les congrégations religieuses n'ont pas enlevé l'action puissante et

1. Nous remercions vivement M. Plamondon de ses bonnes paroles à l'égard de *L'Enseignement Primaire*. Ce témoignage, et tous ceux que nous recevons quotidiennement du personnel enseignant—des congréganistes comme des laïques—nous soutiennent dans l'accomplissement de notre lourde tâche. Nous souhaitons le jour où il nous sera permis de nous consacrer presque tout entier à l'œuvre de la revue.

(2) Extrait du Rapport présenté au Congrès des syndicats de l'Enseignement libre, tenu à Paris le 24 avril 1908. C.-J. M.

moralisatrice de nos vénérées religieuses sur leurs anciennes élèves : les patronages, avec leurs formes diverses, leurs attrait variés, leurs enseignements substantiels, réunissent chaque dimanche nos jeunes filles des écoles libres. Ces œuvres n'encadrent souvent qu'une certaine catégorie d'élèves, celles dont les familles ne peuvent s'occuper de leurs enfants ; mais, pour les élèves de certaines écoles paroissiales, pour les jeunes filles de nos grands pensionnats de Paris et de province, comment établir entre celles-là un lien fraternel, un ensemble harmonieux où les affinités diverses, les affections sérieuses soient non seulement des *faits de sensibilité*, mais encore des *mobiles d'action*, en vue de l'avenir de l'école libre ?

Quand je dis École libre, je pense Enseignement chrétien.

Laissons-nous la jeune fille s'isoler, l'abandonnerons-nous aux dangers de l'individualisme dont l'âme la meilleure est quelquefois victime ?

La jeune fille doit devenir épouse, mère, ou tout au moins, membre agissant ; l'instruction qu'elle a reçue la rendra peut-être capable de s'intéresser aux idées de son mari, de collaborer à ses travaux, par ses conseils et sa sympathie. Je parle de celles qui ne penseront jamais trop à elles et qui penseront beaucoup au bien commun, sans jamais anémier leur cœur dans une vie d'égoïsme, de celles qui veulent apporter leur pierre à l'édifice social pour que la famille se reconstitue avec un esprit meilleur.

L'œuvre est urgente de créer des liens qui uniront les jeunes filles de l'enseignement libre primaire et primaire supérieur.

En vue de cette grande union, les Directrices pourraient instituer des "amicales" ayant pour but de préparer la jeune fille à son rôle familial et social.

Familial d'abord.—C'est la famille, en effet, qui est la véritable molécule des sociétés humaines, c'est elle qui forme cet ensemble harmonieux dont les divers éléments se groupent autour du chef qui la personnifie ; donc, en consolidant et en fortifiant la famille, nous alimentons, en même temps, le foyer de vie sociale. Et la jeune fille, femme de demain et mère de famille consacrée à ses devoirs d'intérieur, dispose de l'autorité chez elle ; si c'est une travailleuse, elle exerce une certaine influence sur ses compagnes d'atelier ou de fabrique.

Cette nécessité de grouper les anciens élèves de l'école libre fut déjà reconnue en 1904 par les anciens élèves des Frères.

Une fois l'impulsion donnée, les "amicales" firent preuve d'une grande vitalité ; divers congrès s'organisèrent à Lyon, à Paris, à Bordeaux, à Reims ; de chaque congrès se dégagèrent des impressions les plus reconfortantes.

À Paris même, certaines écoles des Frères ne doivent leur reconstitution qu'aux efforts énergiques des "amicales," unis à ceux des associations des pères de famille. Pourquoi l'enseignement libre primaire et primaire supérieur de jeunes filles ne s'efforcerait-il pas de promouvoir, dans chaque paroisse, à côté de l'Association des pères de famille, une "amicale" de jeunes filles qui serait l'organe vital de l'école, son cœur vivifiant. Tandis que les pères de famille, groupés autour de Monsieur le Curé de la paroisse, forme-

raient la tête dirigeante, l' "amicale" de jeunes filles, par les liens étroits de l'amitié et par l'union toute fraternelle, travaillerait sur le terrain d'action.

Lorsque la jeune fille est d'âge à fonder un foyer, elle s'isole ordinairement, les liens de l'école se détruisent, elle se concentre dans le cercle de la famille; l' "amicale" la retiendrait, en l'initiant à sa forme de vie sociale.

Or, le premier devoir social de la jeune fille chrétienne est de veiller à l'indépendance de sa foi. Pour l'aider dans cette persévérance, l' "amicale" lui assurerait un appui moral. Quand l'Association comporterait un certain nombre de jeunes filles pieuses, formant une classe d'élite, elle les présenterait à Monsieur le Curé de la paroisse pour qu'il les reçoive Enfants de Marie; ou, si la paroisse possède un Patronage, l'Association pourrait s'entendre avec la Directrice pour constituer, avec les jeunes filles les plus pieuses, le "Conseil Amical." Sans cesser de faire partie du patronage, ces jeunes filles seraient la tête de l' "amicale."

Le second devoir des jeunes filles de l' "amicale" serait de travailler au recrutement de l'école libre.

Une fois mariées, ces jeunes filles de la veille pourraient intéresser leurs maris aux associations des pères de famille, et, de leur côté; elles veilleraient discrètement à ce que leurs anciennes compagnes de classe ne détournent pas leurs enfants de l'enseignement qu'elles ont reçu elles-mêmes; si la modeste mensualité que l'école libre est en droit de demander était un obstacle pour les familles nombreuses. L'Association amicale prélèverait, sur les cotisations annuelles de ses membres, la pension de deux ou trois enfants travailleuses et de bonne tenue, capables de profiter des sacrifices que l'Association s'imposerait.

En troisième lieu, les "amicales" veilleraient, en outre, à l'observation de la loi scolaire, car il n'est pas rare de rencontrer des enfants de 10 à 12 ans ne sachant pas lire; elles tiendraient à ce que leurs membres n'organisent pas de banquets le dimanche, afin de respecter le repos hebdomadaire des employés.

L' "amicale" se préoccuperait de l'éducation professionnelle de ses membres et les aiderait à se déterminer dans le choix d'une profession. Cette détermination prise, elle opérerait le groupement des jeunes filles en sections syndicales de compositions diverses.

Si l'École forme le caractère de l'enfant, l' Au-delà de l'École, l'Action Sociale, fait que la jeune fille s'épanouit et acquiert sa personnalité. C'est au contact de la société qu'elle fait l'éducation de sa volonté, que l'esprit d'initiative, le besoin d'activité, d'expansion se développent en elle; le syndicat lui fournirait les moyens d'utiliser son action. Marchant donc à côté du syndicat et du patronage la main dans la main, l' "amicale" aurait son organisation propre, qui lui permettrait de se recruter parmi les jeunes filles que leur situation n'amènera jamais à faire partie d'un syndicat professionnel ni d'un patronage, aussi bien que parmi les futures jeunes ouvrières ou jeunes institutrices; les travailleuses pourraient se syndiquer, sans cesser d'être membres de l'Association Amicale, car le syndicat peut organiser des cours

professionnels, faire des placements, des caisses de retraite, mais il ne peut grouper que ses membres de même profession; l' "amicale" pourrait se mouvoir dans des limites plus larges et réunir, parmi ses adhérentes, des jeunes filles du monde qui, elles aussi, auraient un rôle déterminé dans l'Association.

Si le devoir professionnel ne s'impose pas à celles-là, le devoir social n'en reste pas moins le même pour toutes, et l' "amicale," intervenant comme appui moral, aiderait la jeune fille plus riche à apprécier ses compagnes d'après leur valeur morale et intellectuelle, et non pas seulement d'après les circonstances fortuites de la naissance.

Et suivant leur âge, leur milieu, leurs aptitudes, l' "amicale" dirigerait les jeunes filles aisées vers nos grandes œuvres catholiques et sociales telles que : les œuvres de catéchisme et de patronages, la *Ligue Sociale d'Acheteurs* fondée par Madame J. Brunhes, les *Écoles Ménagères pour les jeunes filles du monde*, fondées par Madame Chome, la *Presse pour Tous*, l'*Union Mutualiste des Françaises*, l'*Oeuvre de la Protection de la jeune fille* et tant d'autres qui s'adressent au peuple. C'est ainsi que l' "amicale" mettrait la jeune fille en présence de ses graves obligations sociales et lui fournirait les moyens de les remplir.

Des statuts seraient rédigés suivant les besoins du quartier; des conférences préparatoires sèmeraient l'idée amicale. Une fois créée, l' "amicale" aurait des réunions mensuelles où seraient convoquées les jeunes filles, des fêtes où les familles seraient invitées, des conférences traitant des sujets d'actualité avec projections; une caisse de mutualité, une caisse pour l'hygiène dans la famille, une caisse dotable, la visite des membres associées malades; des lectures commentées, surtout le recrutement de l'école libre.

Des sections seraient organisées. Cette vie en commun formerait l'union des pensées et des volontés souvent diverses, et développerait dans l'esprit des associées l'esprit familial et social.

Ainsi constituée, l' "Amicale" prendrait le nom d' "Amicale paroissiale." Pour donner plus de force à ces associations locales, il pourrait s'établir un grand centre diocésain où chaque "amicale" viendrait puiser la vie et s'imprégner de l'esprit de l'Association.

Au moyen-âge, on désignait l'Association civile des habitants d'une localité sous le nom tout significatif d' "amitié"; on disait par exemple: l' "Amitié de Lille," l' "Amitié de Beauvais."

Touchante pensée et sentiment profond!

Puissent les Directrices de nos écoles paroissiales et de nos grands pensionnats réveiller des énergies locales dont l'extinction enlèverait à notre cher enseignement libre quelques rayons de sa puissance et de sa force, et puissons-nous dire un jour: Qu'est-ce que la France! Sinon la grande amicale catholique et Française.

Mlle A. WAGNER.

## UN GRAVE DEVOIR

LA LUTTE ANTI-TUBERCULEUSE

Nous reproduisons plus loin, pour la seconde fois, les conseils d'hygiène formulés au récent congrès anti-tuberculeux de Montréal. Les instituteurs et les institutrices se feront sans doute un devoir de les lire souvent en classe et de les expliquer aux élèves.

Mais là ne s'arrête pas le devoir de l'instituteur. Qu'il observe bien lui-même les lois de l'hygiène en veillant scrupuleusement à l'aération et à la propreté de l'école. (1)

Qu'il fasse la guerre aux *crachats* et autres habitudes similaires.

Que jamais l'instituteur ou l'institutrice ne garde les enfants après la classe pour leur faire *balayer la place* ou faire le ménage. N'est-ce pas barbare de soumettre ainsi de pauvres enfants, les petites filles surtout, à un aussi rude travail, et cela dans une salle où, après trois heures de classe, l'air est corrompu et surchauffé? La poussière, soulevée par le balai, ajoutée au mauvais air, constitue le plus sûr véhicule de la tuberculose et autres maladies contagieuses.

Veillons sur la santé des enfants qui nous sont confiés: c'est un devoir strict de conscience, j'ajouterai un devoir national.

C.-J. M.

## DOCUMENTS SCOLAIRES

(ÉCHOS DU CONGRÈS PÉDAGOGIQUE DE SAINT-HYACINTHE, AOUT 1908)

## L'histoire du Canada à l'école primaire

BUT QUE L'ON SE PROPOSE EN L'ENSEIGNANT

Résumé d'une conférence donnée devant le congrès de Saint-Hyacinthe par  
M. Thomas Blais, professeur à l'École normale Laval

Avant de commencer à enseigner une branche, il convient de se demander quel est le but que nous devons poursuivre en enseignant.

On enseigne la langue maternelle non seulement pour apprendre à l'enfant à écrire, mais aussi à parler sa langue avec pureté, précision et correction.

L'étude de l'arithmétique prépare l'enfant à combiner les chiffres avec

1. Ne pas exposer les enfants aux courants d'air, en aérant.

dextérité sans doute, mais elle est appelée surtout à former son jugement, à lui apprendre à réfléchir, à penser juste.

Si l'enseignement du dessin fait partie du programme des études scolaires, c'est qu'on y a trouvé un excellent moyen de cultiver à l'école l'esprit d'observation.

C'est ainsi qu'on enseigne l'histoire nationale dans le but de développer chez l'enfant l'amour de son pays, le respect des traditions de ses ancêtres, afin de l'aider à les conserver ces traditions saintes, en l'instruisant des choses du passé, mais surtout en offrant à son admiration les grands actes accomplis par ses aïeux.

"Instruisez l'enfant des principaux faits de notre histoire nationale, familiarisez-le avec ses hommes illustres, et il entre en quelque sorte dans une grande famille qu'il chérira d'autant plus qu'il la connaîtra mieux." Il sera prêt à imiter les beaux et nobles exemples de ses ancêtres, et il se sentira porté à défendre l'héritage de ses pères, quand il saura au prix de quels sacrifices il a été acquis et maintenu.

Combien ils sont multiples et fertiles les salutaires exemples que nous pouvons tirer de notre histoire pour les citer comme modèles à notre population scolaire.

L'histoire ainsi comprise n'est donc pas seulement un moyen de développement intellectuel, elle est aussi un facteur puissant dans la formation morale de l'enfant.

Les moyens à notre disposition pour en arriver au but que nous venons de proposer sont assez nombreux; ce sont, pour ne parler que des principaux: La leçon orale, la leçon lue et expliquée dans le manuel, puis apprise et récitée, la rédaction et enfin la dictée.

Faisons justice tout de suite de cette dernière, puisque *L'Enseignement Primaire* publie à cette fin dans chacune de ses livraisons des extraits choisis tirés des plus belles pages de l'histoire et de la littérature canadiennes qu'il fait suivre de sages conseils pédagogiques.

Des trois ressources qui nous restent, la meilleure et à coup sûr la plus fructueuse est la leçon orale. C'est par elle que le maître donne de la vie à son enseignement.

Pourquoi suivons-nous avec tant d'intérêt la déclamation d'une pièce de vers ou d'un morceau littéraire, dont nous savons pourtant le mot à mot? Parce que la voix du déclamateur, ses gestes, l'expression de sa figure donnent de la vie au morceau, de la couleur aux pensées qui y sont contenues.

Pourquoi l'enfant quitte-t-il ses jeux, le livre le plus attrayant pour aller sur les genoux de l'aïeul écouter les contes tant de fois redits? Pourquoi la mémoire de ces récits lui reste-t-elle si fidèle alors que la leçon, laborieusement apprise, pourtant, est si vite oubliée? Parce que la parole est séduisante et qu'elle pénètre plus avant dans les cœurs et les esprits que les choses dont la mémoire fait seule tous les frais.

Parlez donc à vos élèves, faites-les parler aussi afin de vous guider: que votre leçon d'histoire soit un entretien, un dialogue avec votre classe.

Il va sans dire que parler ainsi ne se fait pas de but en blanc. La leçon d'histoire demande même un double travail préparatoire.

Préparation prochaine, préparation éloignée.

Cette dernière se trouve dans les études que vous avez dû faire pour obtenir votre brevet, et que vous avez approfondies, complétées depuis par vos lectures.

Cependant, si parfaite qu'elle ait pu être, cette préparation n'est pas suffisante, comme il ne suffit pas que vous sachiez que tel ou tel fait soit arrivé, que vous en connaissiez la date précise. La leçon d'histoire vous demande de plus de savoir grouper habilement ensemble les détails de circonstances, etc. qui ont accompagné cet événement et qui seraient de nature à intéresser votre petit auditoire.

Il vous faut savoir trouver ces détails qui frapperont l'imagination de l'enfant, qui l'intéresseront plus particulièrement et lui feront aimer l'histoire du Canada.

C'est donc toute une narration que chaque fois vous avez à élaborer avec son fait ou son personnage principal, ses personnages ou ses faits secondaires, avec sa triple division : le début, le nœud et le dénouement ; une narration qui présente ces difficultés spéciales qu'elle doit être proportionnée à l'âge et au degré d'avancement des élèves à qui elle s'adresse, et qu'elle doit faire suite aux leçons qui ont précédé et préparer celles qui vont suivre.

“La première difficulté de l'enseignement, dit Buisson, c'est de faire entendre aux tout petits que le monde n'a pas toujours été ce qu'il est aujourd'hui. Naturellement ils n'ont aucune idée de l'âge ni des transformations de l'humanité.”

Pour lui faire bien voir la perspective historique, partez de ce que l'enfant sait. Il connaît le pays natal tel qu'il est aujourd'hui ; il connaît la paroisse qu'il habite avec ses champs couverts de moissons, ses riches prairies avec leurs nombreux troupeaux, ses rivières, ses montagnes, l'église et le village qui l'entoure, les routes qui y conduisent. Il a vu des lacs, peut-être ; essayez par là de lui donner l'idée de l'océan qui nous sépare de l'ancien monde. Il sait ce que c'est que la forêt ; montrez-lui que ce qu'il voit aujourd'hui de champs fertiles n'était autrefois qu'une immense forêt.

Quelles étaient les routes d'alors ? Le fleuve et les rivières que l'on remontait ou que l'on descendait en canot d'écorce.

Un écueil à éviter dès le commencement.

Gardez-vous du danger de vouloir tout dire en une seule fois. Mesurez votre travail, proportionnez vos classes, ménagez l'intérêt, ce qui constitue votre meilleur aide à cette période de l'enseignement de l'histoire.

“Qui ne sut se borner ne sut jamais enseigner,” d'ailleurs.



### De l'enseignement de la langue maternelle

*Résumé d'une conférence donnée devant le congrès de Saint-Hyacinthe, par  
M. N. Tremblay, professeur à l'École normale Laval.*

L'enseignement de la langue maternelle, à l'école primaire, commence par la lecture aux tout petits.

Enseigner, c'est cultiver, c'est développer les facultés de l'enfant.

Comment enseigner la lecture aux commençants, pour donner le plus d'efficacité possible à cette première culture?

Avant de répondre à cette question, tout instituteur, toute institutrice, doit se demander: "Qu'est-ce que l'enfant? que sait-il? comment a-t-il appris ce qu'il sait?"

Et les parents, eux, n'ont-ils pas droit d'exiger du titulaire, non seulement les réponses à ces questions, mais encore les connaissances les plus propres à favoriser le développement harmonieux des facultés de leurs chers enfants? C'est ce que ne manque pas de faire l'industriel avant de confier une machine-outil à un ouvrier; il s'assure de ce que son homme en connaisse le mécanisme et le jeu de chaque pièce, afin d'en tirer le plus d'énergie possible sans danger pour la machine, sans rompre l'harmonie du rouage.

L'enfant est un être complexe, doué de diverses facultés qui, toutes, doivent être développées harmonieusement. On ne peut s'adresser à ses facultés intellectuelles sans préalablement passer par les sens; son intelligence n'adhérera à la réalité que si les perceptions des sens lui ont fourni des notions nettes et exactes des choses.

Il sait déjà beaucoup en arrivant à l'école; il sait parler, donc il sait lire les mots tels qu'imprimés dans son esprit.

C'est à force de lui montrer les choses, de les lui faire observer et de lui répéter les mots qu'il les a appris.

La marche à suivre maintenant est tout indiquée; on ne peut en suivre une autre sans aller à rebours de la méthode naturelle et rationnelle qu'a suivie la mère.

Comme elle, procédons par les choses et par les mots, au lieu des lettres qui ne disent rien aux yeux de l'enfant, n'ayant rien de commun avec les objets qui l'entourent, et dont les appellations n'en disent pas davantage à son intelligence.

La chose ou l'image attire l'attention de l'enfant et provoque son observation, et, comme de celle-ci dépendra la rectitude du jugement, c'est ici que l'intervention de l'éducateur est nécessaire pour lui apprendre à bien voir, à bien observer, en procédant par questions et sous-questions, de façon à toujours, autant que faire se peut, laisser à l'enfant la satisfaction d'avoir trouvé par lui-même les réponses.

Maintenant que la curiosité est piquée, il est facile de lui faire lire le nom de la chose qui l'intéresse tant, et découvrir le nom d'une lettre qui est un des sons du mot prononcé.

Ce qui contribue beaucoup au succès de la méthode, c'est la satisfaction qu'éprouve l'élève d'avoir trouvé lui-même la lettre, sans se rendre compte que ce sont les questions du maître qui l'y ont conduit.

Dès la troisième leçon, qui enseigne une consonne, on a déjà trois éléments qui permettent de lire des mots complets, formés de deux ou trois lettres.

L'écriture marche de front avec la lecture, et avec raison rien n'est plus propre à la graver davantage dans l'esprit que l'écriture. L'élève y apportera d'autant plus de promptitude et de correction qu'il a une idée nette de la lettre, par la valeur qu'elle a dans le mot qui parle à son intelligence, et l'image qui parle à ses yeux. Généralement la main trace bien ce que l'œil a bien vu.

La leçon de choses dont l'image ou l'objet fournit le thème doit être courte, autrement elle dépasserait le but, en fatiguant l'enfant, qui est si inconstant, si versatile. D'ailleurs elle n'a pas pour seule fin de lui apprendre à voir et à observer, mais surtout de capter son attention pour passer à quelque chose de moins intéressant : les sons et les lettres.

Cette causerie permet de connaître les élèves, de modérer la trop grande vivacité des uns et de stimuler la timidité des autres. (*A suivre*)

N. TREMBLAY

## UNE PAGE D'HISTOIRE

LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU  
CANADA DE 1608 A 1760. (1)

Tous les grands navigateurs du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle furent chrétiens. La croix, surmontée des armes de la nation, marquait le plus souvent la prise même de possession des pays découverts. Les souverains et leurs sujets avaient une même pensée en projetant l'établissement des colonies transocéaniques : c'était d'agrandir le domaine de la patrie, et d'étendre le

(1) Les belles pages qui suivent sont tirées du chapitre 1er du livre intéressant que publiera bientôt M. l'abbé L.-A. Desrosiers, le distingué assistant-principal de l'École normale Jacques-Cartier. *Les Ecoles normales primaires de la province de Québec et leurs œuvres complémentaires*, tel est le titre de l'ouvrage qui fera bientôt son apparition. Tous nos remerciements à M. l'abbé Desrosiers qui honore notre revue d'une primeur on ne peut plus attrayante.—C.-J. M.

royaume du christianisme. Presque toutes les commissions des explorateurs qui n'ont pas un but purement mercantile, témoignent de la noble ambition de répandre la civilisation chrétienne au milieu des peuples américains. Rien d'étonnant donc qu'à côté du découvreur et de l'explorateur, on trouve le missionnaire, ce conquérant pacifique des temps modernes. Quand le colon se substitue à l'explorateur, le missionnaire s'arrête aussi, et il groupe autour de sa modeste église, symbole des suprêmes espérances, les premiers habitants de la nouvelle colonie. Voilà le commencement de toutes les grandes nationalités qui ont su se faire une place au soleil du Nouveau-Monde.

Au nord comme au sud, le missionnaire, en Amérique, a reçu une double mission: l'une d'évangélisation chrétienne auprès des Indiens, l'autre de conservation religieuse et morale auprès des colons venus d'Europe. Il n'est pas d'historien qui n'ait rendu un hommage d'admiration aux premiers évangélisateurs de la race rouge. Tous ont loué leur abnégation, leur esprit d'apostolat, leur zèle infatigable, et leur héroïsme modeste. Qui ne connaît, en Canada, les noms des plus célèbres récollets et jésuites? Depuis les rivages de l'Atlantique jusqu'au pied des montagnes Rocheuses, les solitudes canadiennes ont entendu leurs chants pieux, et des peuplades entières leur doivent les bienfaits du christianisme. Les Abénaquis et les Hurons, les premiers, ont accueilli les paroles de paix, et c'est là d'abord qu'il faudrait étudier le double caractère de l'œuvre des missionnaires: dans leurs missions, l'instruction et la religion se sont toujours donné la main. On sait quelle a été la fidélité des Indiens à l'Eglise et à la France.

Les religieux mendiants de l'Ordre de Saint-François, vulgairement appelés récollets, et si nombreux alors dans l'Amérique espagnole, furent les premiers maîtres d'école, au Canada. En 1616, le frère Pacifique Duplessis ouvrait aux Trois-Rivières, poste alors très fréquenté par les Algonquins du Saint-Maurice, la première des écoles de la Nouvelle-France. Tadoussac à l'autre extrémité du pays, reçoit bientôt son instituteur et son apôtre dans la personne du P. le Caron qui, en 1618, profite de la traite d'hiver pour instruire les barbares enfants du Saguenay. Onze ans plus tard, les Indigènes voyaient avec douleur s'éloigner les "pères de la prière," jésuites et récollets, qui leur avaient enseigné la parole du Grand Esprit et la langue de la France. Le traité de St-Germain-en-Laye ouvre de nouveau les espaces du St-Laurent, au zèle des missionnaires. Les jésuites reviennent dès 1632, les récollets, en 1670.

Dès lors l'instruction se répand parmi les tribus les plus éloignées de l'Ouest, portées sur les ailes du christianisme. Des écoles s'ouvrent à Québec et à Ville-Marie. Les petits Indiens vont s'asseoir sur les mêmes bancs que les jeunes fils des Français. Mais leur humeur aventureuse et indisciplinée les poussent irrésistiblement hors de ces salles closes qui arrêtent l'essor de leur liberté. L'enseignement secondaire leur est encore plus antipathique, et, malgré les travaux des jésuites ou des Séminaires de la Nouvelle-France, les Indiens n'ont pas donné un seul prêtre à l'Eglise, un seul fonctionnaire à la colonie. L'instruction chez les Aborigènes américains, ne réussit que dans

la mesure même du progrès de leur évangélisation. Certes, si un zèle ardent servi par un esprit de foi qui allait jusqu'au martyre avait suffi pour élever jusqu'au niveau intellectuel du Français, l'intelligence de l'indigène de l'Amérique, nos missionnaires auraient transformé en quelques années les nations du Canada. Mais tout entier à l'observation matérielle des choses de la vie, l'aborigène canadien ne put jamais atteindre à ces idées abstraites qui font la supériorité de la race blanche. Aussi les missionnaires ne se faisaient pas illusion sur le résultat de leurs efforts. Les Peaux-Rouges se montrent réfractaires à toute idée de francisation et si le nombre des conversions donne aux jésuites de grandes espérances, ce n'est pas sur le passé qu'ils s'appuient pour entreprendre, après la dispersion des Hurons, l'évangélisation de leurs pires ennemis, les indomptables Iroquois. Le zèle du salut des âmes leur fait seul mépriser leurs incertitudes sur l'utilité générale de leur œuvre. Mais, comme Champlain, ils estiment que la conquête d'une âme vaut mieux que la conquête d'un empire, et cela suffit à leur charité évangélique. Toutefois ils modifient peu à peu leur plan d'action et pour perpétuer leur œuvre de civilisation ils réunissent en bourgades les nouveaux chrétiens qu'ils mettent sous la protection des armes françaises. Ils font de ces fiers enfants des bois, les égaux des colons européens et ils leur distribuent avec la même ardeur, le pain de l'intelligence et les enseignements de la morale évangélique.

De pieux laïques dont l'histoire a recueilli les noms, se sont faits les auxiliaires des missionnaires dans cette œuvre difficile. La jeune et noble épouse de M. de Champlain, arrivée au pays en 1620, apprit l'algonquin avec une telle perfection qu'elle put instruire dans leur propre langue les enfants des indigènes. Devant les progrès de la civilisation, les Sauvages, pour vivre comme race distincte, avaient à choisir entre deux alternatives : reculer jusque dans les déserts de l'Ouest, ou s'assimiler les coutumes et les avantages de la vie européenne. Ils ne prirent aucun de ces deux partis. Flots battus par les vagues d'une civilisation supérieure, ils s'obstinèrent dans leur isolement, et ils préférèrent mourir lentement plutôt que de s'avouer vaincus. Trop libres pour obéir à un chef unique, trop près de la nature pour éviter les ruses politiques, ils maintinrent en face des envahisseurs, l'indépendance qui empêchait leur union, et leur exclusivisme soupçonneux à l'endroit des nations nouvelles. Aussi après une suite de victoires sanglantes et de défaites désastreuses, les tribus aborigènes de l'Amérique viennent tomber, les unes après les autres, aux pieds des deux peuples qui se disputeront désormais avec un acharnement nouveau, les plaines fertiles du Nouveau-Monde septentrional. Mais leur captivité même sera pour celles qui devaient mourir, le plus grand des bienfaits. Le christianisme éclairera leurs derniers jours de ses lumières divines et la mort ne les frappera plus qu'enlacés à la croix rédemptrice.

Pendant que des guerres d'extermination décidaient du sort des aborigènes, la Nouvelle-France grandissait sur les rives du Saint-Laurent. L'instruction religieuse ne se sépara jamais de l'étude des sciences et des lettres profanes. C'est sur ce principe que repose toujours le recrutement du clergé

et de ses auxiliaires, les congrégations religieuses d'hommes et de femmes. Les colons favorisaient cette unité d'action et en recueillaient tous les fruits. A quelles mains plus habiles et plus dévouées pouvait-on confier ces jeunes générations, l'espoir de la patrie et de l'Église? Aussi, le clergé, aidé des missionnaires qui s'étaient repliés sur la colonie, se chargea-t-il de la double tâche d'instruire et d'entretenir le peuple dans sa foi religieuse.

Avec le grand mouvement de colonisation qui va de 1663 à 1680, la population française avait plus que doublé sur les rives du Saint-Laurent. Montréal, Québec et Trois-Rivières prenaient une importance que devaient encore accroître le développement du commerce et de l'industrie, et la découverte des terres lointaines de l'ouest, depuis les grands lacs jusqu'au Mississipi et aux montagnes Rocheuses. A mesure que la société canadienne s'organisait et que le pays se développait, le besoin de l'instruction se faisait de plus en plus impérieux.

L'éducation des filles reçut une attention toute particulière et, comme dans la France du XVIIe siècle, elle dépassa parfois l'instruction donnée aux fils des colons. Les Ursulines de Québec et de Trois-Rivières astreintes à la clôture monastique, se chargèrent plus volontiers de l'éducation supérieure des filles et, jusqu'en 1853, 16000 enfants au moins se sont succédé dans leurs classes.

Les religieuses de la Congrégation de Montréal, plus rapprochées du peuple et si universellement estimées, répandent l'instruction élémentaire dans les paroisses du Saint-Laurent, en même temps qu'elles fondent des pensionnats dans les centres les plus nombreux. A l'ombre des couvents aux fortes murailles capables de défier les assauts des bandes sauvages, l'éducation des filles fut de tout temps plus facile et plus suivie. Le Canada doit une éternelle reconnaissance à ces institutrices, qui dans nos villes et dans nos campagnes ont préparé à la dure existence du XVIIIe siècle, les admirables mères de familles dont l'honneur, le courage et l'héroïsme jettent un si pur éclat sur les origines de notre nationalité.

Revenues au foyer paternel, les jeunes canadiennes appréciaient davantage la vie qui venait de finir pour elles. En prenant contact avec une société militaire où les sujets de conversation aboutissaient tous à la vie du soldat, du colon ou du voyageur, elles sentaient le besoin de ne pas laisser tarir en elles la source des jouissances intellectuelles et chaque année les portes des couvents s'ouvraient devant de nouvelles générations. A aucune époque du régime français, l'éducation des jeunes filles ne fut négligée. Les principales villes et plusieurs riches paroisses du littoral laurentien avaient chacune leur couvent de religieuses, et ainsi de proche en proche l'instruction atteignait les villages les plus éloignés. (*A suivre*)

L'ABBÉ L. A. DESROSIERS, *prêtre*.

Galerie Pédagogique



**Mgr Jean Langevin**

PREMIER ÉVÊQUE DE RIMOUSKI

*Deuxième Principal de l'École normale Laval*

(1858-1867)

(Reproduit des *Noces d'or de l'École normale Laval*. Joli volume de 250 pages, en vente à l'École normale, Québec. \$1.50, franco par la poste.)

## METHODOLOGIE

### La rédaction à la petite école

M.—Mes enfants, un petit garçon qui, sans aucune précaution, entre dans une maison avec les pieds pleins de boue, ou pleins de neige, agit-il bien?

E.—Non, M., il devrait essayer ses pieds à l'entrée.

M.—Pourquoi?

E.—Afin de ne pas salir toute la maison et donner ainsi un travail pénible de nettoyage à la personne chez qui il entre.

M.—Doit-il, une fois entré, laisser la porte ouverte?

E.—Non, M., il doit la refermer derrière lui.

M.—Si la personne chez qui il est entré l'interroge, voilà qu'il répond : "*Oui. . . . Non. . . . J'sais pas. . . .* Qu'est-ce que vous pensez de cela?

E.—Ce petit garçon devrait répondre poliment : "*oui, monsieur. . . . non, madame. . . . je ne sais pas, monsieur. . . .*"

M.—Et tout cela avec le chapeau ou la casquette sur la tête?

E.—Non, M., il aurait dû l'ôter en entrant.

M.—Si ce petit garçon, en attendant son tour de se présenter, voyait entrer une dame, ou un vieillard, ou un infirme, devrait-il rester assis et les laisser debout?

E.—Il devrait s'empresse de se lever pour offrir sa place.

M.—Si quelque chose était à terre, comme un livre, par exemple, ou un autre objet qui n'a pas coutume d'être à terre, faudrait-il passer par-dessus?

E.—Non, M., je crois qu'on devrait le ramasser et le mettre sur un meuble.

M.—Si plusieurs personnes attendent leur tour avec nous, est-il convenable de chercher à passer avant les autres et de pousser pour se faire de la place?

E.—Non, M., cela ne serait pas juste; on doit attendre son tour avec patience.

M.—Comment sont les vêtements d'un enfant soigneux?

E.—Ils sont bien brossés, sans trou ni tache.

M.—Et ses cheveux?

E.—Ils sont bien arrangés avec le peigne.

M.—Et son visage, ses mains, ses ongles?

E.—Son visage et ses mains sont bien lavés, et ses ongles pas trop longs doivent être bien nettoyés.

M.—Bien, mes enfants! Je vois que vous connaissez les soins à prendre pour montrer qu'on est bien élevé. Je vais maintenant vous raconter une petite histoire dans laquelle vous verrez que l'habitude de toutes ces choses chez une personne est la meilleure recommandation.

*Questions au moyen desquelles on fera reprendre l'histoire oralement par les élèves.* *Texte qui servira au maître pour raconter l'histoire (ce texte ne doit pas être lu).*

*De quelle annonce avons-nous parlé?*

Un monsieur avait fait annoncer qu'il avait besoin d'un jeune homme pour l'assister dans son bureau.

*Combien se présentèrent?*

Plus de vingt-cinq se présentèrent pour demander la place.

*Le choix fut-il long?*

En quelques minutes le monsieur eut fait choix d'un garçon nommé Louis et renvoya tous les autres.

*Que dit un ami étonné?*

Un ami qui se trouvait là fut surpris de cela et prit la parole: "Je voudrais bien savoir, dit-il, sur quoi vous vous êtes décidé à choisir ce garçon qui n'a aucune recommandation?"

*Quelle réponse fit le monsieur?*

"Vous vous trompez, mon cher, dit le monsieur: il en a un grand nombre, comme vous allez voir:

*Quelles remarques avait faites le monsieur à l'arrivée de Louis?*

Il a essuyé ses pieds avant d'entrer et a fermé la porte derrière lui, montrant par là qu'il aime l'ordre et la propreté.

*Quelle remarque dans sa manière de répondre?*

Il a ôté son chapeau en entrant et il a répondu à mes questions avec promptitude et avec respect, montrant ainsi qu'il est poli.

*Quelle remarque à propos d'un vieillard qui entrait?*

Il a donné immédiatement son siège à ce pauvre vieillard comme un bon garçon attentif à rendre service.

*Quelle remarque à propos d'un objet qui était à terre?*

Il a ramassé le livre que j'avais mis exprès à terre et l'a posé sur la table, tandis que tous les autres avaient passé à côté ou pardessus. C'est encore une marque d'un garçon soigneux.

*Quelle remarque en le voyant attendre?*

Il a attendu tranquillement son tour, au lieu de pousser les autres comme il voyait faire. Il est donc modeste.

*Quelle remarque sur ses vêtements, ses cheveux?*

En parlant avec lui, j'ai remarqué que ses vêtements étaient soigneusement brossés, ses cheveux en ordre et ses dents blanches comme du lait.



*Qu'observa le monsieur en le faisant écrire?*

Quand je lui ai fait écrire son nom, j'ai observé que ses ongles étaient parfaitement propres.

*Que valaient toutes ces remarques aux yeux du monsieur?*

Toutes ces choses ne sont elles pas d'excellentes recommandations? Je le pense, et ce que je puis voir de mes yeux en observant un garçon pendant quelques minutes, vaut mieux que toutes les lettres de recommandation qu'il pourrait me présenter."

*Que dit-il à son ami en terminant?*

qu'il pourrait me présenter."

On pourra, après avoir fait reprendre l'histoire oralement par les élèves, leur donner le canevas suivant qui les aidera à faire la rédaction par écrit :

CANEVAS.—Titre: *Les lettres de recommandation de Louis*—Une annonce—nombreux prétendants—choix rapide du monsieur—surprise d'un ami—comment il l'exprime—réponse du monsieur—remarques qu'il a faites à l'entrée du garçon—en le faisant parler—à l'entrée du vieillard—à propos d'un livre—en voyant l'empressement des autres—en considérant la personne de Louis—en le faisant écrire—valeur de toutes ces remarques—comment le monsieur s'y prend pour apprécier un jeune homme.

Avec ce canevas ou un autre du même genre, qui rappelle les points principaux, les élèves devront pouvoir faire un travail approchant le texte que nous avons donné pour aider le maître à raconter.

H. NANSOT.  
*Insp. d'écoles*

## ARITHMETIC (1)

### EQUATION OF PAYMENTS

1. In settling with a creditor on May 3rd, I find that I owe him \$24 due in 5 months, \$7.50 due in 8 months, and \$36 due in 10 months. What is the average term of credit and when may I pay the whole amount?

**Equation of Payments** is the process of finding the mean or equitable time of payment of several sums due, at different times without interest.

The **Term of Credit** is the time which must elapse before a debt becomes legally due.

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

In the problem just given there are three terms of credit: 5 months, 8 months, and 10 months. This means that I cannot be called upon to pay the \$24 before 5 months, the \$7.50 before 8 months, the \$36 before 10 months.

I owe the different sums: \$24, \$7.50 and \$36, in all \$67.50; but the right to delay the payment of \$24 for 5 months is equivalent to the interest in my favor, of \$24 for 5 months; the right to delay the payment of \$7.50 for 8 months is equivalent to the interest, in my favor of \$7.50 for 8 months; the right to delay the payment of \$36 for 10 months is equivalent to the interest, in my favor, of \$36 for 10 months.

The int. due me on \$24 for 5 m. = the int. on \$1 for  $24 \times 5 = 120$  m.

The int. due me on \$7.50 for 8 m. = the int. on \$1 for  $7.50 \times 8 = 60$  m.

The int. due me on \$36 for 10 m. = the int. on \$1 for  $36 \times 10 = 360$  m.

The total int. due me = the interest on \$1 for..... 540 m.

If the amount owing by me was \$1, I should in order to obtain the equivalent of the interest owed to me, keep the \$1 during 540 months; if the amount was \$2, I should keep it  $\frac{1}{2}$  of 540 months; if \$3,  $\frac{1}{3}$  of 540 months; but the amount is \$67.50; therefore I am entitled to keep it  $540 \div 67.5 = 8$  months.

**The Average term of Credit** is the time to elapse before several debts, due at different times, may all be paid at once, without loss to debtor or creditor.

In the above problem the average term of credit is 8 months.

The **Equated Time** is the date at which the several debts may be canceled by one payment.

In the problem under consideration the *Equated Time* is 8 months after May 3rd, that is to say, Jan. 3rd.

**PROOF:**—In the problem it is stated that my creditor shall receive payment of \$24 in 5 months; as, according to the solution, the whole amount of the debt is to be canceled at the end of 8 months, it is evident that my creditor will lose the interest on \$24 for  $8 - 5$  that is for 3 months.

The int. on \$24 for 3 months = the int. on  $24 \times 3 = \$72$  during one month. The second payment of \$7.50 was and is to be effected at the end of 8 months; in this case it is evident that my creditor neither loses nor gains. The last payment of \$36 was to have been made at the end of 10 months, according to the solution the whole debt is to be paid in 8 months. In this instance my creditor gains the interest on \$36 for 2 months or the interest on \$72 for 1 month. Loss and gain are equal therefore the *average term of credit* is 8 months.

A **Simple Equation** is the process of finding the average time when the account contains only one side, which may be either a debit or credit. The equation just solved is a *simple equation*.

**RULE I.**—Multiply each payment by its term of credit, and divide the sum of the products by the sum of the payments; the quotient will be the average term of credit.

II.—*Add the average term of credit to the date at which all the credits begin; the result will be the equated time of payment.*

NOTE.—This rule does not give an absolutely correct answer but it is amply sufficient for all practical purposes.

**Examples for practice.**—On March 5th, 1908, a man gave a creditor of his 3 notes: the first for \$1000 payable in 30 days; the second for \$800 payable in 60 days, the third for \$1200 in 90 days. What was the average term of credit, and what was the equated time of payment?

*Answer.*—Term of credit 62 days, time of payment: 62 days after March 5th, that is to say May 6th.

A man purchased a house and lot, and agreed to pay  $\frac{1}{2}$  of the price in 12 months,  $\frac{1}{3}$ , in 18 months, and remainder in 2 years. Desiring to wipe out the whole debt at a single payment, how long shall this payment be deferred?

*Answer.*—16 months. (*To be continued*)

J. AHERN.

## ANGLICISMES

### ANGLICISMES

### EQUIVALENTS FRANÇAIS

<i>Free</i> (adjectif) .....	Libre, gratuit, ouvert, accessible à tout le monde.
Tout le monde peut y aller (à une représentation, etc.), c'est <i>free</i> , l'admission est <i>free</i> .....	L'entrée est gratuite, libre; la porte est ouverte à tous.
<i>Free</i> (adjectif) .....	Libre, libéré, délivré, dégagé, acquitté, élargi.
Il avait promis le secret, mais maintenant il est <i>free</i> , il peut parler .....	Il est dégagé de sa promesse.
J'ai payé ma dette: je suis <i>free</i> .....	Je suis acquitté, déchargé, libéré de ma dette.
L'accusé est <i>free</i> , son avocat l'a fait <i>clairer</i> .....	L'accusé est libre, son avocat l'a fait élargir, acquitter, décharger.
<i>Free</i> (adjectif) .....	Franc de port.
Lettre <i>free</i> .....	Lettre franche de port.
<i>Free</i> (adverbe) .....	Gratuitement, gratis, sans frais, pour rien, en franchise, sans rien payer, sans bourse délier.
Ces marchandises passent <i>free</i> à la douane.	Ces marchandises passent en franchise à la douane.
Passer <i>free</i> sur un bateau .....	Passer gratuitement, sans rien payer.
<i>Free</i> (adverbe) .....	Facilement, sans obstacle, sans difficulté, sans coup férir.
Passer un examen <i>free</i> .....	Passer un examen sans difficulté, facilement

## Réponses aux questions de Pédagogie

POSÉES PAR LE BUREAU CENTRAL AUX EXAMENS DE JUIN 1908

*Brevet primaire supérieur*

## SUJET

1. Déterminez le but et indiquez les avantages des leçons de choses.
2. Faites, sur un sujet de votre choix, une leçon de choses écrite. (Choisir l'un des sujets suivants: le sel, la houille. (charbon de terre), une éponge, un sou, le liège.)

## DEVELOPPEMENT

1. Le but des *leçons de choses* est de faire étudier aux élèves oralement et connaître suffisamment dans le détail les objets qui servent à la vie ou que la nature nous fournit.

A l'école primaire les leçons de choses offrent de grands avantages. Cet enseignement habitue les enfants à observer et à réfléchir, à voir et à se rendre compte de ce qui les entoure.

2. *Sujet de leçon de choses:*

## LE SEL

## (PLAN ET DÉVELOPPEMENT)

MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT.—Du sel marin.—Du sel de cuisine.—Une assiette contenant de l'eau fortement salée.

1. Montrer aux enfants du sel dans une soucoupe. Le leur faire toucher, goûter.

2. Leur faire nommer ce corps. Dire ses usages. (*Assaisonnement des aliments, conservation du poisson et de la viande*).

M.—Le sel est-il nécessaire?

E.—On s'en sert tous les jours dans la famille.

M.—En effet, le sel nous est indispensable; si nous en étions privés pendant longtemps, notre santé s'affaiblirait.

Il facilite la digestion, fortifie les muscles et les os. Certaines eaux minérales en contiennent beaucoup; c'est pourquoi on ordonne des bains sa-

lins aux personnes de constitution faible. Les animaux aiment le sel et mangent plus volontiers leur nourriture quand elle est un peu salée.

M.—En agriculture, le sel est utilisé pour les prairies; quand on en a répandu une certaine quantité sur le sol, les fourrages ont plus de saveur et sont plus goûtés des bestiaux.

M.—D'où provient le sel?

(Personne ne répond).

M.—Écoutez bien mes enfants. Vous savez que l'eau de la mer est salée. Eh bien, c'est parce qu'il y a beaucoup de sel dans l'océan.

La Providence de Dieu se montre encore ici: le sel empêche la masse de se corrompre. L'Océan renferme une infinité d'êtres qui vivent et meurent dans son sein. Les fleuves et les rivières lui apportent des détritits et des impuretés de toute sorte qui, en pourrissant, ne tarderaient pas à empoisonner la mer.

Le sel purifie et conserve tout.

M.—Vous ne savez pas, sans doute, comment on extrait le sel de la mer. Voici: On creuse le long des côtes des bassins peu profonds et d'une assez grande étendue appelés *marais salants*. Ils se remplissent d'eau pendant la marée. On interrompt alors leur communication avec la mer. La chaleur du soleil évapore l'eau, et le sel reste au fond. Les *paludiers* l'enlèvent avec des râtaux et l'amoncellent en un grand tas pour qu'il s'égoutte.

*Expérience à faire.*—Prendre une assiette pleine d'eau, y jeter une poignée de sel, porter l'assiette au soleil. Au bout de quelques heures l'eau aura disparu et on trouvera le sel au fond de l'assiette.

Le sel qui vient de la mer se nomme *sel marin*, c'est le gros sel.

E.—Le sel fin ou de cuisine ne vient donc pas de la mer?

M.—Non, ce sel appelé *sel gemme*, est extrait de la terre. Dans certaines régions on rencontre de vraies *mines* de sel.

Pour l'extraire, il faut creuser des galeries souterraines dans lesquelles on trouve des blocs solides, d'une blancheur éclatante, et étincelants comme du cristal: C'est le sel gemme (ce mot signifie *Pierre précieuse*). Ce sel sert ordinairement pour la cuisine.

Maintenant, comment ce sel se trouve-t-il au sein de la terre?—On suppose que la mer occupait autrefois ces régions devenues terrestres dans la suite des âges. En se retirant peu à peu, l'eau aurait déposé ce sel, qui s'est endurci et conservé jusqu'à nos jours.

Le sel est très répandu parce qu'il est indispensable. Remercions Dieu de ce bienfait et usons-en sans crainte. Il faut le préférer aux sucreries qui gâtent l'estomac. Le sel fait sur notre corps le même effet que la réprimande sur l'âme. La réprimande, la correction est dure, pénible à recevoir, mais elle agit d'une façon bienfaisante sur notre être moral en le corrigeant de ses défauts.

*Terminer la leçon par un résumé succinct.*—Sous forme de rédaction, donner la leçon à résumer à la maison.

## DOCUMENTS OFFICIELS

## A travers le rapport de MM. les Inspecteurs d'écoles

SUGGESTIONS ET OPINIONS

M. Ls-N. LEVESQUE

*Districts de Drummond, Bagot, partie d'Yamaska*

Nous nous plaignons toujours de l'insuffisance des traitements; il est regrettable de noter ce fait tous les ans. Le temps des engagements arrivé, en vérité, on ne fait pas toujours le choix le plus judicieux, car on craint que les exigences des bonnes institutrices soient trop fortes et l'on s'adresse à celles que l'on sait être tolérantes sur ce point pour obtenir une position.

Le fonds commun des écoles devrait être augmenté; c'est en accordant une aide telle aux municipalités qu'elles soient pour ainsi dire forcées d'améliorer le sort du titulaire de la petite école que l'on obtiendra des améliorations pratiques, car la part qui leur revient aujourd'hui est si minime qu'on en ferait volontiers le sacrifice plutôt que de répondre à toutes les exigences de la loi.

L'instabilité des institutrices dans les arrondissements scolaires est aussi un sérieux obstacle au bon fonctionnement des écoles; sous le plus futile prétexte, souvent on oblige ces fonctionnaires à changer d'arrondissement. Le résultat obtenu n'est pas toujours celui que l'on croit. Une maîtresse devrait faire un *stage* de deux ans dans une école à moins d'incapacité notoire, mais jamais pour satisfaire les caprices de celui-ci ou de celui-là. Cette année, j'ai compté 80 titulaires sur 170 qui en étaient à leur première année dans l'école et plusieurs qui avaient bien réussi l'année précédente n'ont obtenu qu'un demi-succès dans le milieu où on les a placées.

M. B. LIPPENS

*Districts de Laprairie, Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon*

Dans l'intérieur d'une salle de classe, chaque chose doit avoir sa place appropriée: les pupitres, le poêle, la tribune du maître, l'espace requis pour mettre les élèves en classe, les tableaux noirs, les cartes, l'armoire-bibliothèque, les portes, les fenêtres, les ventilateurs. Or, dans les cinq-sixièmes des écoles, on est au désespoir quand on veut aménager l'intérieur d'une salle de classe d'après les règles établies. Il est rare de trouver une surface de mur unie et sans embarras sur laquelle se pose le tableau noir et qui fait face aux élèves. Les fenêtres sont placées de manière à rendre impossible la surveillance du côté des latrines; il n'y a pas d'espace entre les bancs et le mur, et ainsi de suite.

Pour abrégier, je dirai que les règlements concernant les maisons d'école et le mobilier ont grandement besoin d'être révisés et complétés et qu'il y aurait lieu d'améliorer les plans et de réorganiser ce service important de l'examen des devis en le confiant à un spécialiste, qui devrait avoir avant tout des connaissances techniques et pratiques, être un homme du métier enfin. L'hygiène de nos écoles y gagnerait énormément, le progrès des élèves s'en ressentirait, et les contribuables réaliseraient chaque année une grande économie, en se guidant sur des plans et des devis répondant à toutes les règles de l'art.

M. G.-E. MARQUIS

*Districts de Bonaventure et Matane*

La question de la fondation d'un plus grand nombre d'écoles modèles ou académiques de garçons, sous la direction d'un maître, est trop importante pour que je n'y revienne pas encore cette année. Je n'ai pas l'intention de répéter ce que je disais dans mon dernier rapport, mais tout simplement de consigner ici, aussi succinctement que possible, le résumé d'une étude que j'ai publiée, à ce sujet, dans la revue pédagogique *L'Enseignement Primaire* des mois de mai et juin derniers.

J'avais alors, avec preuves à l'appui, établi clairement ce qui suit: 1. Que le nombre d'écoles de garçons, dirigées par un maître a diminué de 60% depuis 25 ans, quand le nombre d'écoles a augmenté de 50% dans la même période; 2. Qu'il est nécessaire que les garçons, rendus à un certain âge, reçoivent une formation virile, en harmonie avec leur caractère, afin d'en faire des hommes; 3. Que la pénurie d'hommes instruits, dans nos campagnes, est une entrave à tout progrès, en même temps qu'un empêchement au bon fonctionnement des divers pouvoirs représentatifs qui nous régissent; 4. Que l'école modèle de village, dirigée par un maître, est la seule institution où la plupart des pères de familles peuvent faire donner à leurs fils une instruction qui les mettra en état de faire des citoyens éclairés, capables de juger, et de se rendre par là utiles à la société; 5. Que le seul obstacle à l'établissement de ces écoles, c'est l'impossibilité qu'il y a pour les instituteurs de vivre avec les traitements qu'on leur offre aujourd'hui, dans la plupart des campagnes.

Le remède maintenant?

L'association des inspecteurs, ainsi que celle des instituteurs du district de Québec ont déjà fait des suggestions, à ce sujet, au gouvernement. Je suis convaincu que ce dernier saura faire son devoir pour encourager les municipalités à se cotiser davantage pour maintenir une école de ce genre, dans tous les villages importants, au moins.

Cette question a été soulevée en décembre à la dernière session provinciale. J'espère qu'elle ne manquera pas de revenir sur le tapis, à la prochaine session, et que nos députés sauront lui trouver une solution favorable.

### Bureau Central des Examineurs catholiques

Mlle M.-Cath.-Elisabeth Couture, qui s'est présentée à Percé lors des examens du mois de juin dernier, a obtenu le brevet d'école élémentaire pour le français, avec la note *d'une manière satisfaisante*. Son nom a été omis dans la liste des aspirantes qui ont obtenu leurs diplômes.

J.-N. MILLER,  
*Secrétaire.*



## ENSEIGNEMENT PRATIQUE

## INSTRUCTION RELIGIEUSE

## LE DIMANCHE EST À DIEU

I.—*Pourquoi nous devons sanctifier le dimanche*

Tous nos jours appartiennent à Dieu; tous nos jours doivent être sanctifiés; mais il y a un jour de chaque semaine que Dieu s'est spécialement réservé et qu'on appelle pour ce motif le *jour du Seigneur*; un jour que nous sommes spécialement tenus de sanctifier par l'assistance à la messe et le repos: c'est le dimanche.

Pourquoi cette obligation? demandent les ennemis de la religion et les mauvais chrétiens? L'homme n'est-il pas libre? N'a-t-il pas besoin de son travail pour vivre, le dimanche comme les autres jours? Quel mal fait-il en travaillant?...

Voilà les rengaines de ces esprits arrogants et prétentieux. Hélas! Beaucoup de catholiques se laissent influencer par ces déplorables raisons et les funestes exemples qui les accompagnent! La grande loi de la sanctification du dimanche est de plus en plus méconnue et violée.

Disons donc pourquoi il est indispensable de l'observer sans hésitation et sans défaillance.

D'abord il faut bien reconnaître que tout propriétaire a des droits sur sa propriété. Dieu, qui est le grand et suprême propriétaire, a sûrement les mêmes droits. Il a fait tous les jours de la semaine; il pouvait donc les garder tous; il nous en a donné six, il ne s'est réservé que le septième.

Cette propriété est aussi sacrée que celle des hommes! Si nous y touchons, nous sommes des voleurs et, dans un certain sens, des sacrilèges. De quel droit toucherions-nous à ce qui ne nous appartient pas?

Un paysan se moquait de son voisin, parce que celui-ci ne voulait pas, comme lui, passer de temps en temps le dimanche à travailler aux champs, mais qu'il cherchait, au contraire, à sanctifier le jour du Seigneur en assistant aux offices de la paroisse.

« Suppose, lui dit le voisin dans l'intention de l'éclairer et de le convaincre, suppose que j'aie sept louis en poche, et que, rencontrant un homme sur le chemin, je lui en donne six, que dirais-tu de cela? »

— Je te trouverais généreux, et je dirais que l'homme qui aurait reçu tes louis t'en devrait bien de la reconnaissance.

— Fort bien. Mais si, au lieu de m'en savoir gré, il me jetait par terre et me volait le dernier louis que je me serais réservé, que dirais-tu alors? »

— Le misérable! il faudrait le pendre, ce ne serait pas trop.

— Ami, c'est pourtant là ton histoire: Dieu t'a accordé six jours pour travailler et pour gagner ton pain; il ne s'est réservé que le septième, et il nous a commandé de le sanctifier. Et toi, au lieu d'être reconnaissant de ses dons et de respecter sa volonté, tu lui voles le septième jour. Le cas n'est-il pas le même? que t'en semble? »

Le paysan convint de son tort et se corrigea.



## LANGUE FRANÇAISE

## COURS ELEMENTAIRE

## Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

## DICTEES

## I

## LA COLÈRE

Regardez Jean; ses joues sont *blêmes*, *ses sourcils se froncent*, ses lèvres tremblent; s'il se voyait dans le *miroir*, sa *propre* figure *l'épouvanterait*. La colère est un grand défaut, elle rend le cœur aussi *hideux* que le visage.

## QUESTIONS ET EXPLICATIONS

*Blêmes*: blanches, très pâles.—*Ses sourcils*: on nomme ainsi ces deux lignes de poils qui forment une arcade au-dessus de chaque œil; les sourcils se froncent, se plissent en s'abaissant, dans la colère.—Qu'appelle-t-on *cils*?—Qu'est-ce qu'un *miroir*? *se mirer*? *s'admirer*?—*Propre*: signifie ici, comme dans *nom propre*, qui lui appartient, qui est sa propriété, la sienne,—l'autre sens du mot?—*L'épouvanterait*: lui ferait peur, lui causerait de l'épouvante, de la frayeur.—*Hideux*: très laid, affreux.—Expliquer *face*, *figure*, *visage*, *physionomie*.

## EXERCICES ÉCRITS

Souligner tous les noms.—Relever les noms pluriels, donner leur singulier.—Relever les noms singuliers, les mettre au pluriel.—Conjuguer à l'imparfait, au futur: *Je regarde un tableau, je fronce le sourcil*.—Exercices sur la règle générale de la formation du pluriel,—(mettre au pluriel des noms copiés au tableau).

## II

## LA CHARITÉ

La *charité* n'est autre chose que l'amour de Dieu et du prochain. On aime son prochain quand on lui fait du *bien*, quand on lui vient en aide dans le besoin. La charité peut se manifester sous bien des formes. Qu'un chagrin afflige votre ami, vous serez charitable si vous prenez part à sa peine, si vous cherchez à adoucir sa douleur, à le consoler, si vous pleurez avec lui. Vous exercerez encore la charité, si vous donnez un bon conseil à votre voisin, si vous lui aidez à porter un fardeau, chaque fois du reste que vous contribuerez à le tirer d'embarras. Que la maison de votre voisin brûle, vous remplirez un devoir de charité en venant à son secours; de même en faisant l'aumône à un indigent.

## QUESTIONS ET EXPLICATIONS

*Charité*, famille de mots: charitable, charitablement.—*Bien*: ce mot est tour à tour nom: le *bien*, mon *bien*, le *bien public*; adverbe: une personne *bien née*, cet homme *parle bien*, *écrit bien*, voilà qui *est bien*. Signifie aussi *beaucoup*: Il m'a fait *bien du mal*, *beaucoup de mal*.

EXERCICES ET DEVOIRS.—Souligner tous les noms de la dictée, en indiquer le genre et le nombre. Dire ceux qui restent les mêmes au masculin et au féminin.

## Récitation

### L'ENFANT ET LE CHAT

Tout en se promenant, un bambin déjeunait  
 De la galette qu'il tenait.  
 Attiré par l'odeur, un chat vient, le caresse,  
 Fait le gros dos, tourne et vers lui se dresse :  
 « Oh ! le joli minet ! » et le marmot charmé  
 Partage avec celui dont il se croit aimé.  
 Mais le flatteur à peine obtient ce qu'il désire  
 Qu'au loin il se retire.  
 « Ha ! Ha ! ce n'est pas moi, dit l'enfant consterné,  
 Que tu suivais : c'était mon déjeuner. »

*Questions et explications.*—Comment le chat s'y est-il pris pour obtenir une part de la galette ? (Il a flatté l'enfant). Qu'est-ce qu'une flatterie ?—Danger de la flatterie. (Flatter c'est donner des louanges vraies ou fausses dans le dessein de plaire ou de séduire.—C'est aussi caresser de la main, de la patte, avec le corps entier comme fait le chat ; ses flatteries sont toujours intéressées : cette fable en est une preuve.—L'enfant *consterné* : frappé d'une épouvante mêlée d'abattement.

## Rédaction

*SUJET.*—Vous apprenez à votre oncle et à votre tante, que vous irez les voir jeudi avec votre mère.

*SOMMAIRE.*—Visite de jeudi.—Moment de votre arrivée.—Votre impatience.

Cher oncle et chère tante,

Maman et moi, nous irons vous voir jeudi prochain.

Nous arriverons par le train de midi.

Je suis bien impatient de vous revoir et de vous embrasser.

Votre petit neveu.

## COURS MOYEN

### Elocution, Orthographe et Grammaire

#### DICTÉES

##### I

#### LA PATRIE ET L'ENFANT

La patrie, pour l'enfant, c'est le foyer, sa famille, l'abri où sa faiblesse est *choyée*, où ses cris font accourir sa mère près de son berceau, où ses yeux ne rencontrent que des objets *familiers* et des objets amis. Plus tard, quand ses petites jambes le portent, sa patrie s'étend : c'est le jardin avec ses fleurs, ses insectes où il se plaît et songe,

essayant sa pensée *indécise*, comme il essayait *hier* ses pas *chancelants*; c'est la basse-cour et ses habitants. — Ce sont, à la campagne, les chemins, les bois, le clocher du village, ce vaste ciel qui, à l'horizon, limite son monde; enfin ses camarades, ses voisins et toutes les intimités du lieu natal.

## QUESTIONS ET EXPLICATIONS

*Le foyer*: la maison, l'intérieur et, par extension, les objets qui le meublent. — *Choyée*: soignée avec une tendre sollicitude. — *dorlotée*: — *Familiers*: qui sont comme de la famille et qu'il est habitué à voir; — tous les composés de la *famille* ne prennent qu'un *l*. — *Le portent*: peuvent le supporter, le soutenir. — *Indécise*: très incertaine, ne sachant sur quel sujet se fixer. *Hier*: ne désigne pas ici le jour précédent, mais une époque indéterminée récente. — *Chancelants*: peu fermes, hésitants, on croit toujours qu'il va tomber; — verbe en *cler*. — *Les intimités*: toutes les choses qui le touchent de près et auxquelles il est attaché.

## EXERCICES

Relever et analyser les adjectifs démonstratifs et possessifs. — Donner un exemple de *cet* pour *ce*, de *mon*, *ton*, *son* pour *ma*, *ta*, *sa*. — Lire la dictée en remplaçant *l'enfant*: 1<sup>o</sup> par *les enfants*; 2<sup>o</sup> par *nous*; 3<sup>o</sup> par *vous*. — Conjuguer aux temps simples les verbes *appeler* et *dégeler*.

## II

## LA JOURNÉE DE CARILLON

Ce fut une rude et *radiieuse* journée. Pendant sept heures, les masses anglaises, déployant une *intrépidité* à laquelle il fut rendu hommage, s'acharnèrent à forcer les lignes françaises. Elles furent constamment repoussées. Nos troupes déployaient une ardeur et un entrain merveilleux. Le cœur *vaillant* de Montcalm semblait battre dans la poitrine de chaque soldat. Le général était *partout* à la fois, au centre, sur la droite, sur la gauche, à tous les *endroits* où l'attaque devenait plus vive. Lévis et Bourlamaque le secondaient admirablement. Six fois, Abercromby *lança* ses *colonnes* contre les retranchements, six fois, leur élan vint s'y briser. Enfin le général anglais, frémissant de douleur et de rage, donna le signal de la retraite, laissant *au pied* de ces retranchements qu'il n'avait pu forcer cinq mille de ses plus vaillants soldats. Ainsi donc une poignée de héros, luttant contre des forces six fois plus nombreuses, *avaient* remporté le plus étonnant des triomphes.

THOMAS CHAPUIS.

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *radiieuse*: qui jette des rayons de lumière. — *intrépidité*: courage, fermeté qui fait qu'on ne *tremble* pas devant le danger. — *vaillant*: adjectif verbal correspondant au participe présent *valant* du verbe *valoir*. Penser à la forme *que je vaille*. — *partout*: s'écrit en un seul mot quand il signifie *en tous lieux*. On écrirait: *par tout* ce qu'il raconte, on voit qu'il a voyagé. — *endroits*: exprimez autrement: sur tous les points, dans tous les lieux. — *secondaient*: justifiez le pluriel: Deux sujets. — *lança*: remarque sur les verbes en *cer* en *ger*. — *colonnes*: troupes marchant sur plusieurs rangs de profondeur. — *au pied*: au singulier signifie simplement *au bas*. — *avaient*: pourquoi le pluriel? ce n'est pas la *poignée* qui agissait mais les *héros* composant cette *poignée*, c'est-à-dire ce petit nombre.

Faire donner le *futur simple* de tous les verbes de la dictée.

### Récitation

#### LE PETIT DOIGT DE MAMAN

L'autre jour, j'étais en colère,  
 J'ai battu ma petite sœur ;  
 Elle pleurait, je l'ai fait taire  
 Car elle criait de frayeur.  
 Nous étions seuls, nul ne m'a vu,  
 Et cependant maman l'a su !—  
 Par qui ? par quoi ?...  
 Serait-ce par son petit doigt ?  
 Ce petit doigt, grande merveille !  
 Comme vous, lui parle à l'oreille,  
 Oui ! que je sois sage ou méchant,  
 Il rapporte tout à maman.

Croiriez-vous bien qu'à notre porte  
 Un pauvre se mourait de faim,  
 J'avais un sou, je lui porte  
 Et je lui donne aussi mon pain...  
 Nous étions seuls, nul ne m'a vu,  
 Et cependant maman l'a su !—  
 Par qui ? par quoi ?...  
 Serait-ce par son petit doigt ?  
 Ce petit doigt, grande merveille !  
 Comme vous, lui parle à l'oreille,  
 Oui ! que je sois sage ou méchant,  
 Il rapporte tout à maman.

Le mien (comprenez-vous la chose ?)  
 N'est pas de moitié si savant,  
 Jamais il ne parle, il ne cause ;  
 J'ai beau l'interroger souvent,  
 Pourtant... puisqu'il est avec moi  
 Ce que je fais, vite il le voit.  
 Enfin... pourquoi ?  
 Serait-il sot mon petit doigt ?  
 Non... mais peut-être qu'à l'oreille,  
 Il ne peut causer à merveille.  
 Ah ! c'est qu'il manque aux doigts d'enfants  
 Le cœur qui dit tout aux mamans.

AUGUSTA COUPPEY.

### Rédaction

#### SCÈNE D'HIVER

CANEVAS.—Journée d'hiver : description (la neige, le froid, les oiseaux).—Amusements des enfants : les glissades sur la rivière, les combats de boules de neige (description).

## DÉVELOPPEMENT

Nous sommes en hiver : il fait un de ces froids secs où la neige crie sous les pieds ; la neige est tombée en abondance, et les vieux toits ploient sous le faix ; il semble que les branches des arbres vont casser. Les jolis oiseaux, ailes déployées, s'abattent autour des maisons, et les pauvres moineaux ébouriffés, en pelote, dans les broussailles, crient misère. Le ciel est noir, et le vent souffle en rafales pénétrantes.

En face de l'école, les enfants sont venus patiner sur la rivière ou glisser dans la côte Sauvageau. La face rouge, la casquette tirée sur les oreilles, les joyeux écoliers s'en donnent à cœur joie. Ils savent goûter nos beaux et salubres hivers canadiens. On les voit prendre leur élan à la file, et partir comme des flèches, les reins pliés et les bras en l'air pour garder l'équilibre ; il semble qu'on entend le bruit prolongé de leurs patins et leurs éclats de voix quand un des leurs s'étale sur la glissoire.

Pendant que les uns glissent, l'on met en boules la neige fraîche ; les mains ont beau être engourdies ; on continue, quitte à souffler dans ses doigts, en serrant les genoux et en frappant du pied ; puis la guerre commence. Les pelotes volent dans l'air, s'écrasent sur les joueurs ou se perdent dans le champ. Quel bonheur lorsqu'on atteint l'ennemi, qu'on le chasse désarmé de son camp et qu'on roule dans la neige ses adversaires, sans leur faire de mal, bien entendu. N'est-il pas malheureux que ce bon temps ne dure point toute l'année ?

---

 Dictées supplémentaires
 

---

## I

## LA SOBRIÉTÉ ET L'ABSTINENCE

C'est une vérité bien connue et bien humiliante que l'abus des aliments influe sur l'âme et la dégrade. La sobriété conserve les facultés des individus ; mais la religion ne se contente pas de ce résultat, ce n'est pas assez pour elle de cette vertu, connue même des païens ; nous ayant révélé les profondes misères de l'homme, elle a dû y proportionner les remèdes. Elle commande l'abstinence comme indispensable à ceux qui doivent combattre contre cette loi des membres dont parle l'apôtre, elle la commande comme une expiation des fautes dans lesquelles la fragilité humaine fait tomber les plus parfaits ; elle la commande encore comme une œuvre de justice et de charité parce que les privations des fidèles doivent servir au soulagement du pauvre

ALEXANDRE MANZONI.

## II

## LA SIMPLICITÉ DANS LES HABITS

Je voudrais faire voir aux jeunes filles la noble simplicité qui paraît dans les statues et dans les autres figures qui nous restent des femmes grecques et romaines ; elles y verraient combien des cheveux noués négligemment par derrière, et des draperies pleines et flottant à longs plis, sont agréables et majestueuses. Il serait bon

même qu'elles entendent les peintres et les autres gens qui ont ce goût exquis de l'antiquité. Si peu que leur esprit s'élevât au-dessus de la préoccupation des modes, elles auraient bientôt un grand mépris pour leurs frisures si éloignées du naturel et pour les habits d'une figure trop façonnée. Je sais bien qu'il ne faut pas souhaiter qu'elles prennent l'extérieur antique; il y aurait de l'extravagance à le vouloir, mais elles pourraient, sans aucune singularité, prendre le goût de cette simplicité d'habits si noble, si gracieuse, et d'ailleurs si conforme aux mœurs chrétiennes. Ainsi, se conformant dans l'extérieur à l'usage présent, elles sauraient au moins ce qu'il faut penser de cet usage; elles satisferaient à la mode comme à une servitude fâcheuse, et elles ne lui donneraient que ce qu'elles ne pourraient lui refuser. Faites leur remarquer souvent, et de bonne heure, la vanité et la légèreté d'esprit qui fait l'inconstance des modes.

C'est une chose bien mal entendue, par exemple, de se grossir la tête de je ne sais combien de coiffes entassées; les véritables grâces suivent la nature et ne la gênent jamais.

FÉNELON.

---

## COURS SUPERIEUR

---

### Orthographe, Idées et Grammaire

---

#### DICTÉES

#### I

#### LA VRAIE ROUTE DE L'EUROPE À L'ASIE

La route directe de l'Europe à l'Asie, que cherchait et devinait Christophe Colomb et dont il avait marqué la première *étape* en franchissant l'Atlantique, nous l'avons complétée de nos jours. Il avait dompté l'Océan, conquis les espaces des mers et bravé les gouffres des flots. Nous avons dompté la terre, conquis les espaces du désert et bravé les abîmes des monts géants. Cette Amérique qui a été pour Christophe Colomb une *pièce d'achoppement* glorieuse, ce continent hérissé de montagnes, semé de mers immenses et *recélant* tant de périls dans ses profondeurs inconnues, nos pères l'ont pénétré et nous l'avons *asservi*. Toutes les forces de la nature et toutes les puissances de l'intelligence ont concouru à *ce grand œuvre*. Le génie de l'homme a fait captifs les éléments frémissants. L'eau et le feu, la vapeur subtile et la foudre éclatante sont *devenues* esclaves, et, après quatre siècles d'efforts, de travaux et de luttes sanglantes ou pacifiques, le continent-obstacle qui avait arrêté dans leur *essor* Colomb et son glorieux *rêve asiatique*, est devenu un simple *relais* sur la grande route de l'Orient. Les fleuves gigantesques et les lacs insondables ont été franchis, les solitudes ont été vaincues, les pics formidables ont été escaladés, les distances ont été annulées, et l'Amérique est devenue le plus sûr, le plus prompt et le plus direct des chemins *royaux* de l'humanité voyageuse.

THOMAS CHAPUIS.  
(Conférences).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*étape*: partie d'un voyage après laquelle on prend un repos.—*nous l'avons*: justifiez l'emploi de *l'*: c'est un pronom personnel employé par phéonasme pour remplacer *route*. L'ordre logique voudrait: *nous avons complétée la route...*; mais pour mettre en évidence la *route* on l'a mise en tête et à cause de l'éloignement du verbe on emploie le pronom *l'* (*la*). On trouvera plus loin une construction semblable.—*Pierre d'achoppement glorieuse*: obstacle contre lequel on se heurte. Christophe Colomb pensait trouver l'Asie en traversant l'Atlantique: il ignorait l'existence du continent américain qu'il eut la gloire de découvrir.—*recélant*: cachant. Remarque sur les verbes en *éler* et autres, changement de l'accent aigu en accent grave.—*l's*: quel nom remplace ce pronom employé par phéonasme? *continent*.—*asservi*: donnez des mots de la même famille: *servitude, serf, service, serviteur, servante, asservir, asservissement*, etc. *ce grand œuvre*: le mot œuvre est ordinairement féminin; on l'emploie au masculin pour désigner l'ensemble de tous les ouvrages d'un auteur, ou encore la recherche de la *Pierre philosophale* qui devait changer tout en or, le *grand œuvre*.—*devenues*: à quoi se rapporte ce mot? nous avons *eau, feu, vapeur, foudre*. Les deux derniers seulement déterminent l'accord féminin, car ils excluent les deux premiers dont ils sont une répétition plus précise.—*essor*: ce mot désigne l'action de l'oiseau qui prend son vol; au figuré il signifie élan, avancement, développement, progrès.—*rêve asiatique*: que veut dire l'auteur? la pensée qu'avait Colomb d'atteindre l'Asie par une route nouvelle.—*relais*: lieu où l'on change de chevaux, par extension lieu où l'on change de moyen de transport dans le cours d'un voyage.—*royaux*: justifiez l'emploi de cet adjectif: on veut indiquer la grandeur, la magnificence des chemins.—Relever les adjectifs qualificatifs et donner l'adverbe dérivé de chacun, ex.: *direct, directement; première, premièrement; géants...*, loc. adv. *d'une manière gigantesque*, etc.

## ANALYSE

## I

*La route directe de l'Europe à l'Asie, que cherchait et devinait Christophe Colomb et dont il avait marqué la première étape en franchissant l'Atlantique, nous l'avons complétée de nos jours.*

Cette phrase renferme deux propositions, une principale et deux complétives:

PRINCIPALE.—*La route directe de l'Europe à l'Asie, nous l'avons complétée de nos jours.*

On doit remarquer le pléonasme et ensuite analyser en rétablissant l'ordre logique: *Nous avons complété, de nos jours, la route directe...*

1<sup>ère</sup> COMPLÉTIVE EXPLICATIVE du mot *route*.—*que cherchait et devinait Christophe Colomb.*

Il y a inversion: *Christophe Colomb cherchait et devinait que* (la route). Le pronom *que* remplace *route* et rattache la complétive au mot complété *route*.

2<sup>e</sup> COMPLÉTIVE EXPLICATIVE du mot *route*.—*dont il avait marqué la première étape en franchissant l'Atlantique.*

La conjonction *et* lie les deux complétives. Le pronom *dont* remplace *de la route*; il est compl. déterminatif de *étape* et rattache la complétive au mot *route* qui est complété.

—*en franchissant l'Atlantique*: complément circonstanciel de manière de *avait marqué*.

Après avoir étudié ainsi la phrase, il est facile de faire l'analyse grammaticale de tous les mots.

## II

*Je crains Dieu, et après Dieu, je crains principalement celui qui ne le craint pas.* (1)

(1) Pour exercices supplémentaires d'analyse, voir l'*Analyse Grammaticale et l'Analyse Logique* aux Brevets de Capacité. Ouvrage approuvé. En vente chez J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec.

## II

## LE CRÉDIT

Le crédit est de l'argent<sup>1</sup>. Si un homme me laisse son argent entre les mains, après l'échéance de ma dette<sup>2</sup> il m'en donne l'intérêt. Le bénéfice monte à une somme considérable pour un homme qui a un crédit solide et étendu et qui en fait bon usage. Le bon payeur est le maître de la bourse des autres. Celui qui est connu pour payer avec ponctualité<sup>3</sup> et exactitude à l'échéance promise, peut en tout temps, en toute occasion, jouir de l'argent dont ses amis<sup>4</sup> disposent, ressource parfois très utile. Les moindres actions sont à observer en fait de crédit. Le bruit<sup>5</sup> de votre marteau, qui, à cinq heures du matin ou à neuf heures du soir, frappe l'oreille de votre créancier, le rend facile pour six mois de plus; mais s'il vous voit au billard, s'il entend votre voix au cabaret lorsque vous devez être à l'ouvrage, il envoie pour son argent dès le lendemain et le demande avant de pouvoir le toucher tout à la fois. C'est par ces détails que vous montrez si vos obligations<sup>6</sup> sont présentes à votre pensée; c'est par là que vous acquérez<sup>7</sup> la réputation d'un homme d'ordre, aussi bien que d'un honnête homme, et que vous augmentez votre crédit.

FRANKLIN.

## QUESTIONS ET EXPLICATIONS

1. *Argent*; mots de la même famille: *argenterie, argenteur, argentin, argenture*. *L'argent est le nerf de la guerre*, on ne fait bien la guerre qu'avec beaucoup d'argent.  
 —2. *Dette*, (*Debitum*, chose due; de *debere* (*devoir*) ce qu'on doit à quelqu'un. Rapprocher: *débit, débiter, débiteur*. Opposer: *Créance, créancier, crédit, créditer, créditeur*.—3. *Ponctuel*, du latin *punctualis*, dérive de *punctum*, point; proprement qui fait à point nommé ce qu'il doit.—4. *Ami*; dérivés: *amical, amiable, amitié, inimitié, amicalement, ennemi*.—*Bruit*: famille de ce mot: *bruire, bruissement, bruyamment, ébruiter*.—5. *Obligation*: le radical primitif est *lig*, contenant l'idée de lien. (*ligature, ligament*.—6. *Acquérir*, indicatif, et non *acquerrez*, futur qui prend deux *r*.

## Récitation

## LA RÉPONSE DE L'ÉCHO

Rôdant triste et solitaire  
 Dans la forêt en mystère  
 J'ai crié le cœur très las:  
 « La vie est triste ici-bas! »

L'écho m'a répondu: « Bah! »  
 Puis, d'une voix si touchante:  
 « Echo, la vie est méchante! »  
 L'écho m'a répondu: « Chante. »

« Echo, écho des grands bois  
 « Lourde, trop lourde est ma croix. »  
 L'écho m'a répondu: « Crois! »



« La haine en moi va germer  
Dois-je rire ou blasphémer ? »  
Et l'écho m'a dit : « Aimer ! »

Comme l'écho des grands bois  
M'a conseillé de le faire,  
J'aime, je chante et je crois  
Et je suis plus heureux sur la terre.

THÉODORE BOTREL.

### Composition

*SUJET*.— *L'on a comparé souvent les saisons de l'année aux différents âges de la vie humaine. Montrez, en la développant, ce que vous paraît avoir de juste cette comparaison.*

#### *Développement*

Les quatre saisons de l'année, en effet, ont assez de ressemblance avec les différents âges de la vie humaine.

Le printemps et l'enfance sont : l'un, le commencement de l'année, l'autre, l'entrée dans la vie.

Au printemps, il nous semble que tout renaît. Tout nous charme dans la nature : la température est douce, les prairies et les arbres verdissent, les bourgeons commencent à paraître, les bocages retentissent des accents des oiseaux chanteurs. Quel riant tableau nous offre le printemps !

Quelle que soit la beauté de ce tableau, notre vue se repose avec plus de délices encore sur un jeune visage, orné des grâces de l'enfance. La candeur, la simplicité, la douceur, la gaieté se reflètent sur ses traits, en relèvent la beauté et en font un être charmant. Cet âge si heureux, qui vit sans souci et sans regret, qui ne rêve que bonheur et plaisir, est le printemps de la vie.

A l'aimable enfance succède la jeunesse laborieuse. Jusqu'alors l'enfant avait vécu sans se préoccuper de l'avenir, mais une époque est arrivée pour lui où il doit orner son esprit de connaissances utiles, où il doit acquérir des moyens pour se suffire à lui-même et pour se mettre à l'abri du besoin dans l'avenir, où il doit se corriger de ses mauvais penchants, se former à la vertu et aux bonnes habitudes.

De même que la jeunesse est le temps du travail moral et matériel, de même l'été est la saison où tout dans la nature se meut, s'agite et prospère. Les arbres, chargés des fleurs que le printemps a fait éclore, sont maintenant couverts de fruits que le soleil fait mûrir, les gais oiseaux construisent des nids pour abriter leurs petits, les moissons jaunissent, etc. Tout promet richesse pour la saison nouvelle.

Viennent maintenant l'âge et la saison de la jouissance.

Pendant l'âge mûr, on jouit de ce que l'on a amassé pendant la jeunesse. Le jeune homme s'est-il fait une petite fortune pendant qu'il était dans toute la vigueur de l'âge ? A-t-il acquis de l'instruction ? S'est-il formé à une bonne éducation ? Eh bien ! voici pour lui le temps de moissonner et de recueillir les fruits que lui ont procurés les labeurs de sa jeunesse.

Ainsi en est-il de l'automne. Cette saison est celle où l'on récolte ce que le printemps a préparé et que l'été fait mûrir. Comme l'homme arrivé à l'âge mûr, l'automne prend un certain aspect sérieux, parfois triste. Beaucoup de fleurs ont cessé de vivre, les arbres se dépouillent de leurs feuilles qui jonchent le sol, un grand nombre d'oiseaux nous quittent pour aller habiter un autre climat.

Entre l'automne et l'hiver la transition s'opère assez rapidement. La terre, couverte de fruits il y a quelques semaines à peine, revêt son grand manteau blanc. Plus un brin de gazon ne paraît, plus une feuille ne reste sur l'arbre; l'aiglon, passant à travers les grands rameaux nus, semble présager une mort certaine. En effet, l'année est sur son déclin. Quelques jours encore et elle ira rejoindre ses sœurs en s'éteignant.

Mais cette année est une année de plus ajoutée à la vie de l'homme. Lui aussi décline de jour en jour. Il était encore, il y a quelques années, plein de force et de vigueur; cependant, pour lui également, l'hiver, c'est-à-dire la vieillesse, est venu. Son dos est courbé vers la terre, sa vénérable tête est couverte de cheveux blancs, sa voix est tremblante et sa parole sévère. A la vue des ravages faits par le temps sur cet homme autrefois si alerte, on entrevoit un tombeau qui se creuse.

C'est donc avec raison qu'on a comparé les saisons aux différents âges de la vie humaine. Effectivement, le gai printemps et l'aimable enfance, l'été productif et la jeunesse laborieuse, le brumeux automne et l'âge mûr grave, le sombre hiver et la vieillesse rêveuse ont une grande ressemblance. Ils marquent les uns et les autres, et tour à tour, les différentes époques de la vie de l'homme et de l'année.

## Dictées supplémentaires

### I

#### LA JUSTICE DE DIEU

Plusieurs millions d'années, plusieurs centaines de milliers d'années, en un mot, tous les temps ne sont qu'un instant, comparés à la durée de Dieu, qui est éternelle; tous les espaces du monde entier ne sont qu'un point, qu'un léger atome, comparés à son immensité. S'il en est ainsi, comme je l'avance, car quelle proportion du fini à l'infini? je demande: qu'est-ce que le cours de la vie d'un homme? qu'est-ce qu'un grain de poussière qu'on appelle la terre? qu'est-ce qu'une petite portion de cette terre que l'homme possède et qu'il habite? Les méchants prospèrent pendant qu'ils vivent. Quelques méchants, je l'avoue. La vertu est opprimée et le crime impuni sur la terre. Quelquefois, j'en conviens. C'est une injustice. Point du tout. Il faudrait, pour tirer cette conclusion, avoir prouvé qu'absolument les méchants sont heureux, que la vertu ne l'est pas, et que le crime demeure impuni; il faudrait du moins que ce peu de temps où les bons souffrent et où les méchants prospèrent eût une durée, et que ce que nous appelons prospérité et fortune ne fût pas une apparence fautive et une ombre vaine qui s'évanouit; que cette terre, cet atome, où il paraît que la vertu et le crime rencontrent si rarement ce qui leur est dû, fût le seul endroit de la scène où se doivent passer la punition et les récompenses.

## II

## QUELQUE, MÊME ET TOUT

Quelques grands hommes qu'ait produits l'antiquité païenne, elle ne peut rien offrir de comparable aux martyrs du christianisme. Tous les âges, toutes les conditions ont été honorés par quelques-uns des héros de l'Évangile. Les plus grandes vertus ont brillé même dans les jeunes enfants; on en a vu braver les tyrans, et tout horribles, toutes cruelles que fussent leurs souffrances, ils supportaient sans faiblir et lassaient la patience de leurs bourreaux mêmes. Les sept Machabées avaient épuisé la rage d'Antiochus, tout Rome put admirer bien des fois un spectacle semblable.

Toute autre prédication que celle des martyrs eût été moins efficace, et les persécuteurs mêmes de la religion, quelle que fût leur haine pour les chrétiens, leur rendaient quelquefois hommage. La voix du sang avait une tout autre puissance que celle de la parole, les cœurs les plus durs même en étaient ébranlés et à quelques honteuses bassesses que fussent descendus les Romains, ils ne pouvaient s'empêcher d'admirer tant d'héroïsme. Quelque quatre cents ans s'étaient à peine écoulés, que déjà la croix surmontait la couronne des empereurs, et les amphithéâtres de Rome païenne étaient consacrés au culte de ceux mêmes qui les avaient arrosés de leur sang.

## III

## AUX HÉROS DE 1760

Guerriers que nous vénérons, vous avez payé votre dette à la patrie, c'est à nous de payer la nôtre. Votre journée est remplie, votre tâche laborieuse et sanglante est terminée, la nôtre à peine commence. Vous vous êtes couchés dans la gloire, ne vous levez pas! Pour nous, quels que soient nos aspirations, notre dévouement, notre courage, Dieu seul sait où et comment nous nous coucherons. Mais vous, dormez en paix, sous les bases de ce monument, entourés de notre vénération, de notre amour, de notre perpétuel enthousiasme . . . dormez, jusqu'à ce qu'éclatent dans les airs les sons d'une trompette plus retentissante que celle qui vous sonnait la charge, accompagnée des roulements d'un tonnerre mille fois plus formidable que celui qui célébrait vos glorieuses funérailles, et alors tous, anglais et français, grenadiers, montagnards, miliciens et sauvages, vous vous levez, non pas pour une gloire comme celle que nous, faibles mortels, nous entreprenons de vous donner, non pas pour une gloire d'un siècle ou de plusieurs siècles, mais pour une gloire sans terme et sans limites, et qui commencera avec la grande revue que Dieu lui-même passera quand les temps ne seront plus.

P.-J.-O. CHAUVEAU.

(Péroraison de l'admirable discours prononcé par M. Chauveau, lors de l'inauguration du monument des Braves, chemin Sainte-Foy, près Québec, 18 juillet 1855.)

## ENSEIGNEMENT SPECIAL

## AGRICULTURE

## DICTÉE

*La vie des plantes*

Quand on *confie* une graine de haricot à une terre qui a suffisamment d'humidité, d'air et de chaleur, elle se gonfle, se *ramollit* en absorbant de l'eau, et son enveloppe ne tarde pas à se déchirer. Alors sa *radicule* s'allonge, s'enfonce dans la terre, tandis que sa *tigelle* se développe en soulevant hors de terre les deux lobes appelés *cotylédons* qui doivent nourrir la *plantule* dès qu'elle commence à *croître*. Quand la racine est un peu développée, les cotylédons se flétrissent et tombent, alors la *germination* est terminée. La semence du froment, du seigle, de l'*oignon*, ne développent en germant qu'un seul cotylédon. Les végétaux ne se nourrissent que de substances liquides et gazeuses.

ANNOTATIONS.—*Confie*: Les verbes terminés par *ier* prennent deux *i* aux 2 premières personnes du pluriel, à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif.—*Radicule*: Diminutif de racine: la radicule est une jeune racine comme une *tigelle* est une jeune tige et la *plantule*, une jeune plante, ainsi que le font connaître les suffixes *elle* et *ule* ajoutant aux noms une idée de petitesse.—*Cotylédons*: On nomme ainsi de petites masses épaisses contenues dans une graine; les cotylédons sont, pour ainsi dire, les mamelles qui nourrissent la plante naissante, tant qu'elle ne peut encore s'alimenter dans le sol.—*Croître*: Les verbes terminés par *aitre* et *oitre*, au présent de l'infinitif, conservent l'accent circonflexe sur l'*i* du radical, dans les personnes où l'*i* est suivi de *t*.—*Germination*: Nom par lequel on désigne le premier développement du germe d'une semence; c'est l'action de germer.—*Oignon*: Ce mot qui désigne une espèce de genre ail, se prononce et peut s'écrire *ognon*; cependant l'Académie et quelques lexicographes emploient l'*i* pour mouiller le *g*, disent-ils.

## PROBLEMES AGRICOLES

1. Il y a dans une paroisse 770 têtes de gros bétail, qui fournissent journellement par tête de l'urine et du purin au poids de 38,5 livres. Les  $\frac{8}{15}$  de ce purin sont perdus. Or, d'après les chimistes qui l'ont analysé, ce purin contient .15% d'azote, .1% d'acide phosphorique, .5% de potasse et .5% de chaux. Ces éléments fertilisants étant cotés \$0.14 pour l'azote, \$0.03 pour l'acide phosphorique et la potasse et \$0.0025 pour la chaux; quelle perte annuelle la paroisse subit-elle de ce chef?

*Solution*:—38,5 livres  $\times$  770 = 29645 livres de purin fourni chaque jour par le bétail.

$29645 \times \frac{8}{15} = 15820,425$  livres de purin fourni chaque année.

$(15820,425 \times 8) \div 15 = 5770,893\frac{1}{3}$  livres de purin perdu annuellement.

$5770,893\frac{1}{3} \times 0,0015 = 8656,34$  livres. Azote perdu.

$5770,893\frac{1}{3} \times 0,001 = 5770,89$  livres. Acide phosphorique perdu.

	$5770893\frac{1}{3} \times 0.005 = 28854.47$ livres.	Potasse perdue.
	$5770893\frac{1}{3} \times 0.0005 = 2885.45$ livres.	Chaux perdue.
Valeur de l'azote perdu	.....	$\$0.14 \times 8656.34 = \dots \$1211.89$
" " l'acide phosphorique perdu	.....	$\$0.03 \times 5770.89 = \dots \$173.13$
" " la potasse perdue	.....	$\$0.03 \times 28854.47 = \dots \$865.63$
" " la chaux perdue	.....	$\$0.0025 \times 2885.45 = \dots \$7.21$
Perte annuelle		..... $\$2257.86$

2. La paille de froment bien desséchée, renferme encore à peu près 14% d'eau de constitution, de sorte qu'il reste seulement 86% de matière sèche, et le poids des matières azotées, lesquelles constituent seules l'aliment plastique, est les  $\frac{2}{100}$  du poids des matières sèches. D'après ces données, calculez ce qu'il entre d'aliment plastique dans 1 quintal de paille de froment.

NOTE.—*Matière ou élément azoté.*—Substance formée d'azote combiné à d'autres corps simples, qui entre dans l'organisme des animaux et des végétaux. En agriculture, la matière azotée prend divers noms: albumine, caséine, élément protéique, etc.

*Aliment plastique.*—Aliment réparateur qui contient de l'azote assimilable.

*Solution:*—Dans 1 quintal il y a 100 livres.

$100 - 14 = 86$  livres de matière sèche.

$86 \times .02 = 1.72$  livres d'aliment plastique.

1 livre et  $\frac{3}{4}$  ou 28 onces d'aliment plastique dans 100 livres de paille de froment.

## Enseignement anti-alcoolique

### DICTÉE

#### L'ALCOOL EST UN ALIMENT DANGEREUX

L'alcool n'est pas un aliment recommandable. C'est un aliment dangereux.

C'est un aliment, dont aucune recherche précise n'a permis l'établissement d'une ration moyenne ou maxima.

Le préjugé de l'alcool et de la vigueur factice qu'il communique à l'individu humain ne repose sur rien, en bonne science. Il ne tire sa force énorme que de son ancienneté, d'une part, et, de l'autre, de l'état considéré comme si agréable par tant de gens, d'ébriété et d'inconscience passagères ou prolongées que procure son usage.

DR. LABBÉ.

*Chef de laboratoire de la Faculté de médecine de Paris.*

## PROBLEMES ANTI-ALCOOLIQUES

1. Un ouvrier habile gagne \$2.75 par jour et il travaille 300 jours par année. Il dépense pour boisson \$0.25 chaque jour de travail et \$1 par jour les autres jours. Combien dépense-t-il pour boisson par année? La somme dépensée est combien pour cent de son salaire?

*Solution:*  $\$2.75 \times 300 = \$825$ , ce que gagne l'ouvrier dans 1 an.

$\$0.25 \times 300 = \$75$ , la somme dépensée les jours de travail.

$\$1 \times 65 = \$65$ , la somme dépensée les autres jours.

$\$75 + \$65 = \$140$ , la somme totale dépensée pour boissons enivrantes.

$\$140 \div \$825 = 0.17$ , presque 17%.

2. L'ouvrier mentionné dans le problème précédent veut s'acheter une maison dont le coût est de \$1800. Pour le faire il emprunte la somme nécessaire à 5%. S'il renonce aux boissons alcooliques, quelle somme lui restera-t-il pour créer un fonds d'amortissement, après avoir payé l'intérêt sur les \$1800?

*Solution:*— $\$1800 \times .05 = \$90$  l'intérêt annuel.

$\$140 - \$90 = \$50$  la somme qui lui restera pour créer un fonds d'amortissement.

## MATHÉMATIQUES

### ARITHMÉTIQUE ET CALCUL MENTAL

1. Combien y a-t-il de carreaux dans 30 fenêtres de 16 carreaux chacune?

*Réponse.*—Le nombre de carreaux est de  $16 \times 30$ .

3 fois 16, 48 dizaines, 480 carreaux.

2. La roue d'une machine fait 14 tours par minute: combien fait-elle de tours en 1 heure?

*Réponse.*—La roue fait  $14 \text{ tours} \times 60$ .

6 fois 14, 84 dizaines, 840 tours.

3. Quelle est la somme représentée par 48 piles de chacune 20 pièces de \$0.50?

*Réponse.*—Chaque pile vaut  $\$0.50 \times 20 = \$10$ . La somme représentée par les 48 piles est de  $\$10 \times 48 = \$480$ .

4. Quelle est la somme représentée par 24 billets de \$50?

*Réponse.*—\$1200.

5. Quel est le prix de 64 arpents de terre à \$70 l'arpent.

*Réponse.*— $\$70 \times 64 = \$4480$ .

6. 80 fois 45?. *Réponse.*—3600.
7. Quelle somme faut-il pour payer 58 ouvriers qui ont gagné chacun \$40? *Rép.* \$2320.
8. Que doit un boulanger qui a acheté 85 barils de farine à \$6 le baril? *Rép.* \$510.
9. Un père de famille économise \$50 par mois; quelle somme possède-t-il à la fin de 2 ans et 4 mois? *Rép.*  $\$50 \times 28 = \$1400$ .
10. Combien un ouvrier gagne-t-il dans l'année, s'il reçoit \$10 par semaine? *Rép.*  $\$10 \times 52 = \$520$ .
11. Une rame de papier contient 20 mains; combien y a-t-il de mains de papier dans 35 rames? *Rép.* 700 mains.
12. Quelle est la recette d'un tailleur qui a vendu 60 complets à \$16 chacun? *Rép.* \$960.
13. Un objet pèse 40 onces; quel est le poids de 83 objets semblables? *Rép.* 3320 onces.
14. Un objet pèse 30 onces; quel est le poids de 126 objets semblables? *Rép.* 3780 onces.

### PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. Un coupon de velours de 12 verges vaut \$42, que coûteraient 7 verges de ce velours?

$$\text{Solution:—} \$42 \div 12 = \$3.50.$$

$$\$3.50 \times 7 = \$24.50. \quad \text{Rép.}$$

$$\text{Autre solution:—} \$42 \times 7 = \$294.$$

$$\$294 \div 12 = \$24.50. \quad \text{Rép.}$$

2. Quelle économie réalisera une mère de famille qui, au lieu d'acheter une douzaine de chemises à \$1.50 l'une, les fera faire par une ouvrière à qui elle fournira 30 verges de coton à \$0.20 la verge, 6 verges de toile à \$0.40, et d'autres fournitures au montant de \$0.60 et qui lui demandera \$0.60 de façon par chemise?

$$\text{Solutions—} \$1.50 \times 12 = \$18, \text{ ce que les 12 chemises auraient coûté.}$$

$$\$0.20 \times 30 = \$6 \text{ prix du coton.}$$

$$\$0.40 \times 6 = \$2.40 \text{ prix de la toile.}$$

$$\$0.60 \times 12 = \$7.20 \text{ ce que coûte la confection.}$$

$$\$6 + \$2.40 + \$7.20 + \$0.60 = \$16.20, \text{ coût des chemises.}$$

$$\$18 - \$16.20 = \$1.80, \text{ économie.}$$

3. 75 verges de drap et 81 verges de toile ont coûté \$170.94. La verge de drap vaut \$1.26 de plus que la verge de toile. Quel est le prix d'une verge de chaque étoffe.

$$\text{Solution:—} \$1.26 \times 81 = \$102.06, \text{ ce que les 81 verges de toile auraient coûté de plus si la toile avait coûté le même prix par verge que le drap.}$$

$$\$170.94 + \$102.06 = \$273, \text{ coût total du drap et de la toile si les deux étoffes avaient coûté, à la verge, le prix d'une verge de drap.}$$

$75 + 81 = 156$  verges, nombre total de verges.

$\$273 \div 156 = \$1.75$ , le prix d'une verge de drap.

$\$1.75 - \$1.26 = \$0.49$ , le prix d'une verge de toile.

*Autre solution:*— $\$1.26 \times 75 = \$94.50$ , ce que les 75 verges de drap ont coûté de plus que 75 verges de toile.

$\$170.94 - \$94.50 = \$76.44$ , coût total du drap et de la toile si les deux étoffes avaient coûté, à la verge, le prix d'une verge de toile.

$75 + 81 = 156$ , nombre total de verges.

$\$76.44 \div 156 = \$0.49$ , prix d'une verge de toile.

$\$0.49 + \$1.26 = \$1.75$ , prix d'une verge de drap.

4. Deux pièces de drap de même qualité coûtent, l'une \$630, l'autre \$336: la première a 105 verges de plus de longueur que la deuxième, on demande la longueur de chaque pièce.

*Solution:*— $\$630 - \$336 = \$294$ , différence de prix des deux pièces.

$\$294 \div 105 = \$2.80$  prix d'une verge.

$\$630 \div \$2.80 = 225$  verges longueur de la 1ère pièce.

$\$336 \div \$2.80 = 120$  verges, longueur de la 2ième pièce.

5. Deux ouvriers ont fait ensemble un travail qui leur a rapporté \$97.96. Le premier y a été occupé pendant 36 jours; le 2ième 26 jours. Que revient-il à chacun?

*Solution:*— $36 + 26 = 62$  jours, le nombre total de jours.

$\$97.96 \div 62 = \$1.58$ , le salaire journalier de chaque ouvrier.

$\$1.58 \times 36 = \$56.88$ , ce qui revient au 1er ouvrier.

$\$1.58 \times 26 = \$41.08$ , ce qui revient au 2ième ouvrier.

6. Une personne achète pour \$5.74 un parapluie et une canne. Le parapluie coûte \$2.44 de plus que la canne. Quel est le prix de chacun de ces objets?

*Solution:*— $\$5.74 - \$2.44 = \$3.30$ , prix que les deux objets auraient coûté s'ils avaient coûté chacun le prix de la canne.

$\$3.30 \div 2 = \$1.65$ , le prix de la canne.

$\$1.65 + \$2.44 = \$4.09$ , le prix du parapluie.

7. Dans la tonte des moutons d'une ferme chaque mouton a fourni en moyenne 6 livres de laine, qui ont été vendues \$0.31 la livre. Le produit de la vente s'élevant à \$100.44, combien y a-t-il eu de moutons tondus?

*Solution:*— $\$0.31 \times 6 = \$1.86$ , ce que rapporte la vente de la laine d'un mouton.

$\$100.44 \div \$1.86 = 54$  moutons.

8. Un marchand achète 1234 moutons à \$11.50 la paire; il en perd 23 par suite de maladie. Combien devra-t-il revendre chacun des moutons restant pour gagner \$1078.75?

*Solution:*— $\$11.50 \div 2 = \$5.75$ , le coût d'un mouton.

$\$5.75 \times 1234 = \$7095.50$ , le coût des 1234 moutons.



$\$7095.50 + \$1078.75 = \$8174.25$ , le prix de vente des moutons qui restent pour que le bénéfice soit de  $\$1078.75$ .

$1234 - 23 = 1211$ , les moutons qui restent.

$\$8174.25 \div 1211 = \$6.75$ , le prix de vente d'un mouton.

### PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. On nous demande de publier le problème suivant avec la solution :

Une fermière a vendu les  $\frac{3}{5}$  d'un panier d'œufs; si elle ajoutait 28 œufs à ce qui lui reste, le nombre qu'elle avait tout d'abord serait augmenté de  $\frac{1}{5}$ . Combien avait-elle d'œufs tout d'abord?

*Solution* : —  $\frac{5}{5} - \frac{3}{5} = \frac{2}{5}$ , ce qui reste.

$\frac{2}{5}$  de ce qu'elle avait d'abord + 28 =  $\frac{5}{5}$  de ce qu'elle avait d'abord +  $\frac{1}{5}$  de ce qu'elle avait d'abord =  $\frac{6}{5}$  de ce qu'elle avait d'abord.

Retranchant  $\frac{2}{5}$  de ce qu'elle avait d'abord de chaque membre de cette équation on a :

$\frac{4}{5}$  de ce qu'elle avait d'abord = 28.

$\frac{1}{5}$  " " " " " =  $\frac{28}{4}$ .

$\frac{5}{5}$  " " " " " =  $28 \times \frac{5}{4} = 35$ . *Rép.*

2. Un drapier a vendu 14 verges  $\frac{5}{6}$  puis 18 verges  $\frac{3}{4}$  d'une pièce de drap de 58 verges  $\frac{5}{9}$ . Que vaut le reste à raison de  $\$4.32$  la verge?

*Solution* : —  $14\frac{5}{6} + 18\frac{3}{4} = 14\frac{10}{12} + 18\frac{9}{12} = 33\frac{7}{12}$ , quantité vendue.

$58\frac{5}{9} - 33\frac{7}{12} = 58\frac{20}{36} - 33\frac{21}{36} = 24\frac{35}{36}$ , ce qui reste.

$\$4.32 \times 24\frac{35}{36} = \$4.32 \times \frac{899}{36} = \$0.12 \times 899 = \$107.88$ . *Rép.*

3. Une personne a placé les  $\frac{3}{7}$  de son avoir, puis après avoir perdu les  $\frac{2}{5}$  du reste, elle constate qu'elle a, y compris la somme placée,  $\$1296$ . Combien avait-elle d'abord? Combien a-t-elle placé et combien a-t-elle perdu?

*Solution* : —  $\frac{7}{7} - \frac{3}{7} = \frac{4}{7}$  ce qui reste à la personne après qu'elle eut placé les  $\frac{5}{7}$  de son avoir.

$\frac{2}{5}$  de  $\frac{4}{7} = \frac{8}{35}$ , ce qu'elle perdit.

Ayant perdu les  $\frac{2}{5}$  de  $\frac{4}{7}$ , il lui reste les  $\frac{3}{5}$  de  $\frac{4}{7} = \frac{12}{35}$  de toute la somme.

$\frac{3}{7}$  ce qu'elle a placé +  $\frac{12}{35}$ , ce qui lui reste =  $\frac{27}{35}$  de son avoir primitif =  $\$1296$ .

$\frac{1}{35} = \frac{\$1296}{27}$

$\frac{35}{35} = \$1296 \times \frac{35}{27} = \$1680$ , ce qu'elle avait d'abord.

$\frac{3}{7}$  de  $\$1680 = \$720$ , somme placée.

$\frac{8}{35}$  de  $\$1680 = \$384$ , somme perdue.

4. Dites la longueur d'une pièce d'étoffe, sachant qu'après en avoir vendu  $18\frac{2}{9}$  verges, le reste surpasse de 1 verge  $\frac{19}{36}$  les  $\frac{5}{8}$ èmes de la pièce entière.

*Solution* : — La pièce était égale en longueur à ce qui a été vendu + ce qui reste.

$18\frac{2}{9} + \frac{5}{8}$  de la longueur +  $1\frac{19}{36}$  verges =  $\frac{8}{8}$  de la longueur.

Soustrayant  $\frac{5}{8}$  de chaque membre de l'équation, on a :

$18\frac{2}{9}$  verges +  $1\frac{19}{36}$  verges =  $\frac{3}{8}$  de la longueur.

$18\frac{8}{36}$  verges +  $1\frac{19}{36}$  verges =  $19\frac{3}{4}$  =  $\frac{3}{8}$  de la longueur, ou  $\frac{3}{8}$  de la longueur =  $19\frac{3}{4}$  verges.

$\frac{1}{8}$  de la longueur =  $\frac{19\frac{3}{4}}{3}$

$\frac{8}{8}$  de la longueur =  $\frac{19\frac{3}{4}}{3} \times \frac{8}{3} = \frac{158}{3} = 52\frac{2}{3}$ . *Rép.*

5. Un ouvrier a travaillé pendant  $19\frac{1}{3}$  jours et a reçu \$51.50. Combien reçoit-il par jour?

*Solution:*—\$51.50  $\div$   $19\frac{1}{3}$  = \$51.50  $\div$   $\frac{58}{3}$  = \$51.50 +  $\frac{3}{58}$  = \$51.50  $\frac{59}{58}$  = \$2.66 $\frac{11}{29}$ .

6. Un particulier a dépensé successivement le  $\frac{1}{3}$  des  $\frac{5}{8}$  de sa fortune, puis  $\frac{3}{4}$  du reste, puis  $\frac{7}{19}$  du reste, après ce dernier déboursé il possède encore \$12375. De combien était sa fortune et combien a-t-il déboursé à chaque fois?

*Solution:*—Il lui reste  $\frac{8}{8} - \frac{5}{8} +$  les  $\frac{2}{3}$  de  $\frac{5}{8}$  =  $\frac{3}{8} + \frac{5}{12} = \frac{9}{24} + \frac{10}{24} = \frac{19}{24}$ .

Ayant dépensé les  $\frac{3}{4}$  de  $\frac{19}{24}$  il lui reste  $\frac{1}{4}$  de  $\frac{19}{24}$  =  $\frac{19}{96}$ .

Ayant dépensé en dernier lieu  $\frac{7}{19}$  de  $\frac{19}{96}$ , il lui reste à la fin  $\frac{12}{19}$  de  $\frac{19}{96}$  =  $\frac{1}{8}$  de sa fortune.

$\frac{1}{8}$  = \$12375.

$\frac{8}{8}$  = \$12375  $\times$  8 = \$99000.

1<sup>ère</sup> dépense =  $\frac{1}{3}$  des  $\frac{5}{8}$  de \$99000 = \$20625.

Après la 1<sup>ère</sup> dépense il reste \$99000 — \$20625 = \$78375.

2<sup>e</sup> dépense  $\frac{3}{4}$  de \$78375 = \$58781.25.

Après la 2<sup>e</sup> dépense il reste \$78375 — \$58781.25 = \$19593.75

3<sup>e</sup> dépense  $\frac{7}{19}$  de \$19593.75 = \$7218.75.

Après la 3<sup>e</sup> dépense il reste \$19593.75 — \$7218.75 = \$12375.

7. 0.17 verge de drap ont été payés \$0.425. Trouvez : 1<sup>o</sup> le prix d'une verge; 2<sup>o</sup> le prix d'un coupon de  $12\frac{7}{9}$  verges.

*Solution:*—\$0.425  $\div$  0.17 = \$2.50, le prix d'une verge.

\$2.50  $\times$   $12\frac{7}{9}$  = \$30 + les  $\frac{7}{9}$  de \$2.50 = \$30 + \$1.94 $\frac{4}{9}$  = \$31.94 $\frac{4}{9}$ . *Rép.*

Ou:—\$2.50  $\times$   $12\frac{7}{9}$  = \$2.50  $\times$   $\frac{115}{9}$  = \$287  $\frac{50}{9}$  = \$31.94 $\frac{4}{9}$ .

8. Prenez les  $\frac{6}{7}$  de 5.04 et divisez les par 0.0003.

*Solution:*— $\frac{6}{7}$  de 5.04 = 6  $\times$  .72 = 4.32; 4.3200  $\div$  0.0003 = 14400 *Rép.*

9. Un particulier qui a dépensé les  $\frac{7}{12}$  plus les  $\frac{2}{3}$  plus les  $\frac{2}{9}$  de son avoir s'est endetté de \$4250. Quel était son avoir et combien a-t-il dépensé en tout?

*Solution:*— $\frac{7}{12} + \frac{2}{3} + \frac{2}{9} = \frac{21}{36} + \frac{24}{36} + \frac{8}{36} = \frac{53}{36}$ .

$\frac{53}{36} - \frac{36}{36} = \frac{17}{36}$  ; il s'est endetté d'une somme égale aux  $\frac{17}{36}$  de son avoir.

$$\frac{17}{36} = \$4250.$$

$$\frac{1}{36} = \frac{4250}{17}$$

$$\frac{36}{36} = 4250 \times \frac{36}{17} = \$9000 \text{ son avoir.}$$

$$\$9000 + \$4250 = \$13250, \text{ la somme total dépensée.}$$

### REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

1. Lorsque les  $\frac{5}{14}$  d'une verge de drap coûtent \$1.50, combien coûtent les  $\frac{2}{5}$  d'une verge?

*Solution* :— $\frac{5}{14} = \$1.50.$

$$\frac{1}{14} = \frac{\$150}{5}.$$

$$\frac{14}{14} = \$1.50 \times \frac{14}{5} = \$4.20.$$

$$\frac{2}{5} = \$1.50 \times \frac{14}{5} \times \frac{2}{5} = \$168. \text{ Rép.}$$

2. 9 verges de velours valent autant que 24 verges de drap et 39 verges de drap coûtent \$81.90. Combien valent 87 verges de velours?

*Solution* :—9 verges de velours = 24 verges de drap.

$$39 \text{ verges de drap} = \$81.90.$$

$$\$? = 87 \text{ verges de velours.}$$

$$\$81.90 \times 24 \times 87$$

$$\hline = \$487.20. \text{ Rép.}$$

$$39 \times 9$$

3. Une personne a acheté, pour la somme de \$450 un pré qu'elle loue \$33 par an et pour lequel elle paye \$2.50 de taxes. A quel taux a-t-elle placé son argent?

*Solution* :— $\$33 - \$2.50 = \$30.50.$

$$\$30.50 \div \$450 = \$0.067\frac{2}{3} = 6\frac{2}{3}\%. \text{ Rép.}$$

4. Une personne a placé une certaine somme à  $4\frac{3}{4}\%$  pendant 4 ans 3 mois. Quelle est cette somme sachant qu'elle a produit pendant ce temps \$193.80 d'intérêts?

*Solution* :—L'intérêt de \$1 pendant 1 an à  $4\frac{3}{4}\% = \$0.0475.$

$$\text{L'intérêt de \$1 pendant 4 ans 3 mois} = \$0.0475 \times 4\frac{1}{4} = \$0.201875$$

$$\$193.80 \div 0.201875 = \$960. \text{ Rép.}$$

5. Une personne achète 10 obligations de chemin de fer au prix de \$90 l'une. Quel intérêt reçoit-elle à la fin de l'année si chaque obligation produit 6%?

*Solution* :—Les dix obligations ont coûté  $\$90 \times 10 = \$900$

$$\$0.06 \times 900 = \$54.$$

6. Une personne possédait une ferme qu'elle louait \$520; elle la vend \$17240 et place son argent à  $4\frac{1}{2}\%$ . De combien augmente-t-elle son revenu?

*Solution* :— $\$17240 \times 0.045 = \$775.80.$

$$\$775.80 - \$520 = \$255.80. \text{ Rép.}$$

7. Un tisserand a fait en 12 jours, une pièce de toile de  $138\frac{2}{3}$  verges; il a employé 120 livres de fil à \$0.41 la livre. Combien devra-t-il vendre la verge de cette toile pour gagner \$1.50 par jour et 25% sur le prix du fil?

*Solution*:— $\$0.41 \times 120 = \$49.20$ , le coût du fil.

$\$49.20 \times 0.25 = \$12.30$ , le bénéfice sur le fil.

$\$1.50 \times 12 = \$18$ , les gages pour 12 jours.

$\$49.20 + \$12.30 + \$18 = \$79.50$ , le coût total des  $138\frac{2}{3}$  verges.

$\$79.50 \div 138\frac{2}{3} = \$79.50 \times \frac{3}{416} = \$0.57$ . *Rép.*

8. Un ouvrier a des économies qui lui rapportent \$0.36 de rente tous les jours. Quel en est le montant, sachant qu'elles sont placées à  $4\frac{1}{2}\%$ ?

*Solution*:— $\$0.36 \times 365 = \$131.40$ , rente annuelle.

$\$131.40 \div 0.45 = \$2920$ , le montant des économies.

9. Un employé verse 30% de ses appointements à la caisse d'épargne; au bout de 9 mois, son livret porte une économie de \$450, intérêts non compris; combien gagne-t-il par an?

*Solution*:— $\$450 \div 9 = \$50$  d'économies par mois.

$\$50 \times 12 = \$600$ , d'économies par an.

$\$600 \div 0.30 = \$2000$ , gain annuel.

## ALGÈBRE

1. Trouvez la valeur de  $x$  dans l'équation suivante:

$$\frac{x + 1}{2} + \frac{x + 2}{3} = 16 - \frac{x + 3}{4}$$

Multipliant l'équation par 12, on a:

$$6x + 6 + 4x + 8 = 192 - 3x - 9$$

NOTE.—Il est évident que lorsque le dénominateur 4, dans le 2e membre de l'équation, disparaît, le signe +, devant 3, doit devenir moins; ce qu'il y a à soustraire n'est pas seulement  $x$ , mais  $x$  et aussi 3).

Transposant, on a:  $6x + 4x + 3x = 192 - 9 - 6 - 8$ .

d'où

$$13x = 169$$

d'où

$$x = \frac{169}{13} = 13. \quad \text{Rép.}$$

2. Un contrebandier avait une quantité de soie qu'il s'attendait de vendre \$99. Après en avoir vendu 20 verges, un douanier réussit à s'emparer du  $\frac{1}{3}$  du reste. A cause de ce contretemps le contrebandier ne reçut que \$81 en tout; on demande le nombre de verges et le prix par verge.

*Solution*:—Soit  $x$  le nombre de verges; alors  $\frac{99}{x}$  le prix d'une verge.

$x - 20$ , le reste.

$$\frac{x - 20}{3} \text{ le tiers du reste.}$$

$$\frac{x - 20}{3} \times \frac{99}{x} = (x - 20) \times \frac{33}{x} = \frac{33x - 660}{x} \text{ le prix du tiers du}$$

reste = ce qu'il perdit.

$$99 - \frac{33x - 660}{x} = 81$$

Multipliant par  $x$ , on a :

$$99x - 33x + 660 = 81x$$

Transposant, on a :  $99x - 81x - 33x = -660$

d'où  $-15x = -660$

et  $15x = 660$

$$x = 660$$

$$x = \frac{660}{15} = 44 \text{ verges.}$$

$$\frac{99}{x} = \frac{99}{44} = \$2.25, \text{ prix de 1 vg.}$$

3. Trouvez la valeur de  $x$  et d' $y$  dans les équations suivantes :

$$\frac{x}{3} + \frac{y}{4} = 9 \dots\dots\dots (1)$$

$$\frac{x}{4} + \frac{y}{5} = 7 \dots\dots\dots (2)$$

Multipliant (1) par 12 et (2) par 20, on a :

$$4x + 3y = 108 \dots\dots\dots (3)$$

$$5x + 4y = 140 \dots\dots\dots (4)$$

Trouvant la valeur de  $x$  dans la 3<sup>ième</sup> équation, on a :

$$x = \frac{108 - 3y}{4}$$

d'où  $5x = \frac{540 - 15y}{4}$

Substituant  $\frac{540 - 15y}{4}$  la valeur de  $5x$  à  $5x$  dans la 4<sup>ième</sup>, on a :

$$\frac{540 - 15y}{4} + 4y = 140 \dots\dots\dots (5)$$

Multipliant (5) par 4, on a :

$$540 - 15y + 16y = 560 \dots\dots\dots (6)$$

$$\text{d'où} \quad y = 560 - 540 = 20 \dots (7)$$

$$\text{et} \quad 3y = 20 \times 3 = 60$$

Substituant 60 la valeur de  $3y$  à  $3y$  dans (3), on a :

$$4x + 60 = 108$$

$$4x = 108 - 60 = 48$$

$$x = \frac{48}{4} = 12$$

Cette manière de résoudre les équations simultanées s'appelle *élimination par substitution*.

4. Avec \$26.25 on peut acheter 32 livres de thé et 15 livres de café, ou 36 livres de thé et 9 livres de café : trouvez le prix de 1 livre de thé et celui de 1 livre de café. Soient  $x$  le prix de 1 livre de thé et  $y$  celui de 1 livre de café.

$$32x + 15y = 26.25 \dots\dots\dots (1)$$

$$36x + 9y = 26.25 \dots\dots\dots (2)$$

$$\text{Divisant (2) par 9, on a: } 4x + y = 2.91\frac{2}{3} \dots\dots\dots (3)$$

$$\text{Multipliant (3) par 15, on a: } 60x + 15y = 43.75 \dots\dots\dots (4)$$

$$\text{Soustrayant (1) de (4), on a: } 28x = \$17.50$$

$$\text{d'où } x = \$\frac{17.50}{28} = \$0.62\frac{1}{2}$$

$$\text{et } 4x = \$2.50$$

Substituant \$2.50, la valeur de  $4x$  à  $4x$  dans (3) on a :

$$\$2.50 + y = \$2.91\frac{2}{3}$$

$$y = \$2.91\frac{2}{3} - \$2.50 = \$0.41\frac{2}{3}$$

5. La somme de deux nombres est de 39 et la somme de leurs cubes est 17199. Quels sont les nombres ?

Soit  $x$  un des nombres :

Alors  $39 - x$  l'autre nombre.

Le cube de  $x = x^3$

$$(39 - x)^3 = 59319 - 4563x + 117x^2 - x^3$$

$$59319 - 4563x + 117x^2 - x^3 + x^3 = 17199$$

Transposant et réduisant, on a :

$$117x^2 - 4563x = -42120$$

Divisant par 117, on a :

$$x^2 - 39x = -360$$

Complétant le carré, on a :

$$x^2 - 39x + (\frac{39}{2})^2 = -360 + \frac{1521}{4} = \frac{81}{4}$$

$$x = \frac{9}{2} + \frac{39}{2} = 24$$

$$\text{ou } x = -\frac{9}{2} + \frac{39}{2} = 15$$

$$39 - x = 39 - 24 = 15$$

$$\text{ou } 39 - x = 39 - 15 = 24.$$

## PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. Un homme de six pieds de haut est debout à une distance de 24 pieds de la base d'un poteau qui soutient une lanterne allumée. L'ombre projetée par l'homme est de 12 pieds. Faites la figure et trouvez la hauteur de la lumière au-dessus du sol.

*Solution*:—Le poteau, la ligne s'étendant de la base du poteau à l'extrémité de l'ombre, c'est-à-dire 24 pieds + 12 pieds = 36 pieds, et le rayon de lumière qui met fin à l'ombre forment un triangle rectangle; un triangle rectangle semblable est formé par l'homme, son ombre, 12 pieds et une ligne tirée de la tête de l'homme au point où l'ombre se termine.

Comme les côtés homologues des triangles semblables sont proportionnels, on a :

12 pieds d'ombre sont projetés par un objet haut de 6 pieds

36 pieds d'ombre seront projetés par un objet haut de ? pieds

$$6 \times \frac{36}{12} = 18 \text{ pieds. } \textit{Rép.}$$

2. Si le coût du carrelage d'un plancher rectangulaire de 33 pieds 2 pouces de long, à raison de \$1.50 la verge carrée, est de \$99.50, quelle en est la largeur ?

*Solution*:—\$99.50 ÷ 1.50 = 66 $\frac{1}{2}$  verges carrées.

$$66\frac{1}{2} \times 9 = 597 \text{ pieds carrés.}$$

$$597 \div 33\frac{1}{2} = 597 \div \frac{199}{6} = 597 \times \frac{6}{199} = 18 \text{ pieds de largeur.}$$

3. La surface d'un champ carré est de 16 acres. Quelle somme faudrait-il payer pour entourer ce champ d'une clôture à raison de \$13.06 $\frac{1}{4}$  les 20 verges ?

*Solution*:—10 × 160 = 1600 perches.

La racine carrée de 1600 = 40 perches le côté du carré.

$$40 \times 4 = 160 \text{ le périmètre du carré en perches.}$$

$$160 \times 5\frac{1}{2} = 880 \text{ verges, périmètre du carré en verges.}$$

$$(880 \times 13.06\frac{1}{4}) \div 20 = \$574.75. \textit{ Rép.}$$

4. La longueur d'un champ rectangulaire est égale à 3 fois sa largeur, et la surface est égale à 10 $\frac{1}{2}$  arpents. Quelles en sont les dimensions en verges ?

*Solution*:—Divisant la surface par 3, on a la surface d'un champ carré dont le côté est égal à la largeur du champ primitif.

10 $\frac{1}{2}$  ÷ 3 = 3 $\frac{13}{36}$  arpents, la surface d'un champ carré dont le côté est égal à la largeur du champ primitif.

$$3\frac{13}{36} \times 3600 = 12100 \text{ verges, la surface du champ en verges.}$$

La racine carrée de 12100 = 110 verges, largeur du champ primitif.

$$110 \times 3 = 330 \text{ verges, longueur du champ primitif.}$$

*Autre solution*:—10 $\frac{1}{2}$  × 3600 = 36300 verges, surface du rectangle donné.

Les figures semblables sont entr'elles comme les carrés de leurs côtés homologues.

$3 \times 1 = 3$  verges, la surface d'un rectangle *semblable* au rectangle donné. Soient  $x$  la longueur et  $y$  la largeur du rectangle donné.

Le principe mentionné ci-dessus nous donne les deux équations suivantes :

$$\frac{x^2}{3^2} = \frac{36300}{9} \dots\dots (1) \quad \frac{y^2}{1} = \frac{36300}{3} \dots\dots (2)$$

Multipliant (1) par 9, on a :

$$x^2 = 108900$$

d'où  $x = 330$ , la longueur

Divisant le 2<sup>e</sup> membre de (2) par 3, on a :

$$y^2 = 12100$$

$y = 110$ , la largeur.

## LANGUE ANGLAISE

### *Dictation and Composition*

#### A FAITHFUL DOG

A Scotchwoman called Jenny, whose home was at Hawkshead, in Cumberland, used to leave her child alone at home, while she went to the towns and villages round about, selling small articles as a pedlar. She had a dog, which was very fond of the child, and used to lie with it in the cradle.

The child was taken ill and died. It was buried, not at Hawkshead, but many miles off at Staveley; and, after the funeral, the dog was missed from Hawkshead. A fortnight afterwards, Jenny happened to be in Staveley, and went to see the place where her child was buried. There, in a deep hole which he had scratched over the grave, lay the dog, near his dead friend. He could not be coaxed away, and was at last starved to death. So great a heart had the faithful dog, and so strong a love for his little friend.

OUTLINE.—1. A Scotchwoman used to leave her child alone at home, while she hawked articles in the country round.

2. She had a dog, who was very fond of the child.
3. The child died.
4. It was buried at a town some miles distant. The dog was missed.
5. Jenny went to see the grave of her child.
6. The position of the dog.
7. He could not be induced to leave. Result.
8. A great heart; and strong love.

(Taken from Meiklejohn's *Fables, Anecdotes and Stories for Teaching Composition*).



## LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

### Où en est la réforme de l'orthographe, en France?

A la séance du 20 octobre 1908, de la Chambre française, le député Beauquier a demandé au ministre de l'Instruction où en était la question de l'orthographe. Voici un extrait du compte-rendu de cette séance du 20 octobre qui jette un peu de lumière sur le sujet :

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—Messieurs, la question de la réforme de l'orthographe est, en effet, assez ancienne. Deux commissions ont été nommées successivement pour l'étudier. Une première avait provoqué un rapport de l'honorable M. Paul Meyer. Ce rapport, soumis à l'Académie française, avait été vivement combattu par M. Gréard, alors vice-recteur de l'Académie de Paris.

M. LE COMTE DE LANJUINAIS.—Il avait bien raison.

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—Devant cette opposition, une nouvelle commission a été nommée par l'un de mes prédécesseurs. M. Ferdinand Brunot, professeur à la Sorbonne, rédigea, au nom de cette nouvelle commission, un rapport qui souleva dans l'opinion publique une très grosse émotion. Le projet Brunot, comme le projet Meyer, introduisait des bouleversements complets dans nos habitudes d'écrire. Il eût fallu évidemment que tout le monde se remit à apprendre l'orthographe.

M. BEAUQUIER.—Il ne s'agit que de simplifier.

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—Dans ces conditions, tenant compte des observations qui avaient été présentées par M. Gréard à l'Académie française, j'ai fait établir un projet qui supprime quelques-unes des plus flagrantes anomalies et qui aura pour conséquence d'autoriser dans les examens une plus large tolérance. Ce projet sera très prochainement soumis au conseil supérieur de l'Instruction publique. Nous pourrons de cette manière obtenir une solution. Si celle-ci n'est pas entièrement conforme aux désirs de l'honorable M. Beauquier, du moins je l'espère, fera-t-elle disparaître les anomalies un peu trop excessives de l'orthographe actuelle. (*Très bien!*)

M. BEAUQUIER.—Je n'ai jamais demandé la suppression totale de l'orthographe! Je demande simplement la suppression des absurdités injustifiables que nos maîtres sont obligés d'enseigner sans pouvoir les justifier par des raisons quelconques. Voilà deux ans qu'on nous promet la décision du Conseil supérieur, et on n'a encore rien fait. Je demande à M. le ministre s'il ne veut pas le mettre en demeure de se prononcer. (*Très bien! très bien! sur divers bancs.*)

M. LE PRÉSIDENT.—L'incident est clos.

### Encore les Plainnes d'Abraham

Dans *L'Enseignement Primaire* de novembre 1908, nous reproduisons de la *Revue Canadienne* quelques lignes d'un intéressant article de M. Ernest Gagnon sur les Plainnes d'Abraham. M. Gagnon avait écrit :

« Le combat du 13 septembre 1759 eut-il lieu sur le champ de Course ou champ de parade? Je ne le crois pas. » En reproduisant cette phrase dans *L'Enseignement Primaire*, nous l'avons involontairement modifiée, et on a imprimé : « sur le champ de course ou *sur* le champ de parade. » Ce deuxième *sur* était de trop. Le champ de course ou de parade est un champ unique. La répétition du mot *sur* en fait deux champs distincts.

## HYGIENE

## LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Nous venons de lire les premiers rapports du grand « Congrès de la tuberculose » de Washington. Ce qui ressort le plus clairement de ces grandes assises, c'est l'échec retentissant qu'a subi la théorie du docteur Koch. Le savant allemand soutenait depuis assez longtemps, que la tuberculose bovine ne se communiquait pas à l'homme. C'est-à-dire que, d'après lui, le lait et la viande d'animaux contaminés ne pouvait pas communiquer la tuberculose aux personnes qui en mangeaient. Cette prétention qui n'était appuyée sur aucune expérience, sur aucune démonstration scientifique sérieuse, était vivement combattue par l'école française. Les conclusions de la presque unanimité des congressistes rejettent la théorie du docteur Koch, et affirment énergiquement que les animaux atteints de la tuberculose transmettent infailliblement cette maladie à l'homme qui se nourrit du lait ou de la viande de ces animaux.

On comprendra facilement l'extrême danger que faisait courir à l'humanité la fausse théorie du docteur allemand, et l'on devra, comme par le passé, se bien garder de la contagion par les animaux comestibles.

A-t-on découvert une médecine spécifique contre la consommation? Hélas non!

Est-ce à dire que nous sommes désarmés contre la terrible maladie? Non. Dieu merci. Le docteur Grancher, célèbre clinicien, l'un des maîtres incontestés de la science française, a dit que la tuberculose est la plus curable des maladies chroniques.

La tuberculose est évitable: c'est cette vérité qu'il faut faire entrer profondément dans l'esprit du public. On se guérit assez facilement de ses premières atteintes. Obtient-on ce résultat au moyen de drogues ou de médecines spéciales? Nous avons dit non, tout-à-l'heure en répondant à cette question.

Que l'on se défie de ces remèdes que des exploiters malhonnêtes annoncent effrontément comme devant guérir la consommation; que l'on mette à la porte les charlatans qui prétendent posséder le secret de guérir la tuberculose au moyen de drogues de leur invention.

Il y a une quantité d'excellents traitements qui aideront puissamment à la guérison et surtout à la prophylaxie de la tuberculose. Ces traitements ne seront efficaces que s'ils sont dirigés par un bon médecin.

La tuberculose est, de toutes les maladies, celle qui fait le plus de victimes dans l'univers entier; elle est facilement contagieuse. Elle est causée par un germe appelé bacille de Koch. Elle se transmet par l'introduction de ce bacille dans l'économie par toutes les voies susceptibles d'absorber, c'est-à-dire par l'estomac avec les liquides et les aliments, par les voies respiratoires, par les blessures, etc.

Le poumon est le plus généralement atteint par la tuberculose; ce n'est pas le seul organe qui puisse être attaqué; les méninges, les intestins, les os, les articulations sont souvent le siège de manifestations tuberculeuses. Le poumon est, plus que les autres organes, exposé à absorber toute espèce de matières étrangères; c'est ce qui explique la fréquence relatives des affections pulmonaires de nature tuberculeuse. (A suivre).

15 décembre 1908.

J.-G. PARADIS. M. D.

## Errata

Livraison de décembre 1908:

Page 200, 2e paragraphe, au lieu de *le chère Frère, lire: le cher Frère.*

Page 200, 3e paragraphe, au lieu de *surabondamment, lire: surabondamment.*

Page 200, 7e paragraphe, 10e ligne, au lieu de *il leur montra, lire: il leur montre.*

etc.

NOTES DE VOYAGE<sup>1</sup>*Paris—Rome—Jérusalem—Londres**(Suite)*

La place entourée par la colonnade est de forme elliptique; elle mesure 717 pieds de largeur et 588 dans l'autre sens.

La Colonnade a été élevée par le Bernin; elle a quatre rangées de colonnes et de piliers (288 colonnes et 88 piliers). Sur le pourtour on a placé 182 statues de saints.

L'Obélisque, au milieu de la place, était autrefois situé dans le cirque de Néron.

Le sanguinaire empereur païen fit exécuter là de nombreux chrétiens. C'est aussi là qu'il se livra à l'affreux plaisir d'attacher les disciples du Christ sur des poteaux, de les enduire de matières inflammables et de les faire servir de falots pendant qu'il se promenait dans les allées avec ses courtisans. D'autres chrétiens furent couverts de peaux de bêtes; on lâcha contre eux des chiens de chasse qui les déchirèrent; d'autres enfin y furent crucifiés. On le voit, la terre du Vatican est une terre consacrée par le sang chrétien.

La basilique de Saint-Pierre, la plus grande du monde, fut achevée en 1612 sous Paul V qui, en faisant prolonger la nef, modifia le plan primitif de la croix grecque en croix latine. Le Bernin y ajouta la colonnade en 1667, et en 1780, sous Pie VI, on construisit la sacristie. La façade de Saint-Pierre est ornée de colonnes et de pilastres. Au-dessus de la porte centrale est placé un groupe en relief représentant le Christ qui remet les clefs à saint Pierre.

Au centre de la croix se trouve la Confession de saint Pierre. Le mot Confession, dans les basiliques romaines, désigne le sépulcre souterrain dans lequel reposent les martyrs ou confesseurs de la foi. Au-dessus de ce sépulcre est placé le Maître-Autel, dit l'autel papal, car le Souverain Pontife seul peut y célébrer ordinairement.

La Coupole immense couvre la Confession. Elle est soutenue par quatre pilastres ornés au bas des statues colossales de saint André, sainte Véronique, sainte Hélène et saint Longin. Ces statues nous rappellent que dans la basilique on vénère le chef de l'apôtre saint André, la Sainte Face ou suaire de sainte Véronique, la pointe de la lance avec laquelle saint Longin perça le cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ et les reliques de la Vraie Croix découverte par sainte Hélène. Derrière l'autel papal s'étend la vaste abside au fond de laquelle se trouve un grand monument de bronze renfermant la chaire de saint Pierre. C'est un trône soutenu par quatre docteurs de l'Eglise, saint Ambroise, saint Augustin, saint Athanasé et saint Jean-Chrysostôme.

Dans la nef gauche, en face du monument de bronze d'Innocent VIII, au-dessus d'une porte, se trouve un sarcophage qui sert de sépulcre provisoire aux Papes jusqu'à ce qu'on leur ait donnée un sépulcre définitif. Sa Sainteté Pie IX a reposé là depuis 1878 jusqu'à la nuit funeste du 13 juillet 1880, où l'on transporta son corps à Saint-Laurent-hors-les-murs. La populace excitée par les sectes insulta le cadavre de ce pontife dont la mémoire est en bénédiction chez tous les catholiques. Les restes vénérés de Sa Sainteté Léon XIII, reposent encore là. Son tombeau est érigé dans la Basilique de Saint-Jean de Latran.

Samedi, 28 mars.—A 8½ heures, départ des voitures pour la Basilique Sainte-Marie-Majeure.

Cette église, la première probablement et la plus grande érigée à Rome en l'honneur de la Vierge Mère de Dieu. Une gracieuse légende dit que la Sainte Vierge désigna l'emplacement de cette église, par de la neige, durant les neiges du 5 d'août. En cette fête on remplit encore l'air de blancs flocons de neige factice: un blanc duvet, qui n'est pas froid, ne fond pas, et embaume.

Le Pape Libère fit bâtir cette église de (352-366). Au Vème siècle, le pape Sixte III reconstruisit la Basilique en souvenir du concile d'Ephèse, convoqué pour condamner l'hérésie de Nestorius. En cette occasion, Marie fut solennellement proclamée Mère de Dieu.

C'est dans cette église que se trouve l'humble crèche où la Vierge Marie déposa le Verbe Divin. C'est avec une bien grande émotion que nous contemplons ces divines

reliques à travers un reliquaire en cristal de roche. Sous le portique est placée la statue de Philippe IV, roi d'Espagne, grand bienfaiteur de la Basilique, une des quatre basiliques patriarcales de Rome. La voûte est dorée avec le premier or provenant d'Amérique et présenté par le roi d'Espagne. A l'autel de la Confession est placée la statue de Pie IX.

*Visite de Sainte-Croix de Jérusalem.*—Cette église est bâtie sur l'emplacement de la résidence de sainte Hélène. La pieuse impératrice adapta un des grands salons de sa demeure pour en former une église, y ajouta une abside et y déposa les reliques précieuses qu'elle avait retrouvées à Jérusalem. D'après une antique tradition, la chapelle souterraine est remplie de terre provenant du Calvaire.

Cette basilique renferme d'insignes reliques: plusieurs fragments de la Vraie Croix, conservés dans une croix couverte de cristal, une grande partie du Titre de la Croix où l'on voit encore ces lettres à revers: *Nazarenus re* en latin, en grec, en hébreu, deux épines de la Sainte Couronne, un clou du Crucifiement de Notre Seigneur Jésus-Christ, le doigt de saint Thomas apôtre qui, suivant la tradition, a été mis dans la plaie du côté de Notre Seigneur; on y conserve encore un des trente deniers de Judas. Cette monnaie sacrilège est noire et aplatie. En voyant ces précieuses reliques, notre cœur et notre âme sont pénétrés d'amour pour notre divin Rédempteur qui a tant souffert pour le salut de nos âmes!

(A suivre)

M.-LSE PEPIN, *Institutrice.*

### Inauguration de l'École normale de Nicolet

(16 décembre 1908)

Le 16 décembre dernier avait lieu à Nicolet, sous la présidence du Surintendant de l'Instruction publique, l'inauguration officielle de l'École normale récemment fondée par le gouvernement provincial.

L'école normale de Nicolet a été établie à la demande de S. G. Mgr Brunault, en vertu d'un contrat passé entre l'honorable L.-R. Roy, Secrétaire de la Province, d'une part, et les révérendes Sœurs de l'Assomption, d'autre part.

Il n'est que juste de reconnaître ici avec quelle générosité et quelle largeur de vue le gouvernement de Québec a su créer les nouvelles écoles normales de filles: de Montréal, Rimouski, Chicoutimi, Trois-Rivières, Nicolet, Vallevielje et Hull.

Les gouvernements Marchand, Parent et Gouin ont bien mérité du pays pour avoir pourvu chaque diocèse de notre province d'une école normale d'institutrices. Ces institutions, grâce aux différents Secrétaires de la Province qui se sont succédé à Québec depuis 1896, les honorables MM. Robidoux, Turgeon, Robitaille et Roy, ont été établies sur des bases religieuses et scientifiques qui offrent à la population les meilleures garanties pour l'avenir.

L'École normale de Nicolet est actuellement fréquentée par 36 élèves-institutrices. Cette maison, grâce à la prévenance de l'honorable M. Devlin, député de Nicolet, et à la générosité de l'honorable M. Roy, Secrétaire de la Province, possède déjà une bibliothèque de 600 volumes.

Le soir, à 5.30 heures, il y eut banquet, et à 7 heures les invités assistaient à une jolie séance donnée par les élèves de l'École normale. Vers la fin de la soirée, M. l'abbé Brunault, Principal de la nouvelle école, adressa la parole. En réponse aux remarques du Principal, M. le Surintendant donna de sages conseils aux élèves et démontra le rôle important que peut jouer une école de pédagogie.

S. G. Mgr Brunault termina la séance en remerciant le gouvernement de sa générosité envers la région de Nicolet, et M. le Surintendant pour son empressement à servir les intérêts de l'Instruction publique. La communauté des Sœurs de l'Assomption, à qui la nouvelle école de pédagogie a été confiée, est très prospère. Fondée il y a quelque cinquante ans par trois institutrices laïques dirigées par M. le curé Harper de Saint-Célestin, comté de Nicolet, cette communauté compte aujourd'hui 45 établissements d'éducation, 470 religieuses et 56 novices.

Comme éducatrices, les Sœurs de l'Assomption jouissent d'une grande réputation.

### Lettre d'un diacre à son ancien instituteur quelques jours avant son ordination

Comme pendant à l'admirable lettre de la *mère d'un prêtre* publiée dans la dernière livraison de *L'Enseignement Primaire*, nous aimons à reproduire celle qu'un professeur canadien recevait il y a quelques mois de l'un de ses anciens élèves:

« Monsieur,

Le petit enfant que vous receviez à l'école modèle, il y a déjà dix-huit ans, a grandi; sous l'influence de vos paroles et surtout de vos exemples son intelligence s'est ouverte aux sciences humaines et son cœur a appris à aimer la vertu. Aujourd'hui le bon Dieu, bénissant l'ouvrage de vos mains, le choisit pour être son prêtre. Il ne peut oublier la part que vous avez prise dans sa formation et sa reconnaissance fait monter à ses lèvres une ardente prière; car Dieu seul sait dignement récompenser celui qui lui donne un prêtre. Aussi manquerait-il quelque chose à son bonheur si vous n'étiez là lorsque l'évêque lui confèrera ses redoutables pouvoirs et lorsque lui-même offrira pour la première fois le Saint Sacrifice au Dieu trois fois saint. Unissant vos prières aux siennes, vous implorerez Dieu de ne pas regarder l'indignité de son serviteur mais d'étendre sur lui sa miséricorde. Et, avec lui, vous magnifierez le Seigneur parce qu'il aura fait en lui de grandes choses.

« La cérémonie d'ordination aura lieu à X., à la grand'messe. La première messe le lendemain dans la chapelle de...

Votre enfant reconnaissant *in Xto*,  
J.-J. D., *diacre*.

### Tableau Lippens

Nous avons déjà dit tout le bien que nous pensions de ces tableaux au point de vue pédagogique. Ces tableaux facilitent l'enseignement intuitif, ils sont en quelque sorte un guide du maître.

M. Lippens vient de publier un nouveau tableau: *Tableau de Toisé*. C'est une carte murale de 36 par 24 pouces; papier fort à dos de toile et montures cuivrées. Impression très soignée, figures vues distinctement de toutes les parties de la salle de classe.

La méthode des *Tableaux Lippens* est basée sur l'observation et le raisonnement. Cette méthode, attrayante et facile, donne des succès remarquables.

En vente chez l'auteur, B. Lippens, 273, rue Richmond, Montréal.

### Le " Traité de Pédagogie Pratique et Théorique "

Une nouvelle édition du traité de PÉDAGOGIE PRATIQUE ET THÉORIQUE vient de paraître. Cet ouvrage contient toutes les théories pédagogiques exigées des aspirants aux Brevets et des élèves des écoles normales par le Programme d'études.

En vente le 15 janvier 1909. S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, Québec.

### Associations d'Instituteurs

*Instituteurs catholiques de Montréal*: réunion à l'École normale Jacques-Cartier, vendredi le 29 janvier 1909.

*Instituteurs catholiques de Québec*: réunion à l'École normale Laval, samedi le 30 janvier 1909.

## Bibliographie

HISTOIRE DE L'ÉGLISE DU CANADA, par une religieuse de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, 1908.

Cet ouvrage est revêtu de l'Imprimatur de S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal. En tête des intéressantes pages de ce traité, se trouvent des lettres élogieuses du R. P. Lecoq, p. s. s. et de M. l'abbé Perrier, visiteur des écoles catholiques de Montréal.

L'ouvrage est orné de nombreuses gravures.

Les Sœurs de la Congrégation méritent la reconnaissance de tous les catholiques du Canada. Elles ont groupé en un ingénieux faisceau les principaux faits et gestes de l'Église, au Canada; elles ont réussi à mettre à la portée de tout le personnel enseignant et de la jeunesse étudiante les plus belles pages de nos annales religieuses.

Avec M. l'abbé Perrier, nous disons à l'auteur: « Votre travail comble une lacune, et les instituteurs et les institutrices lui feront, j'en suis sûr, bon accueil. »

LA PROVINCE DU CANADA. De 1840 à 1867, par Ludovic Brunet, Québec, 1908.

C'est l'histoire politique de 1840 à 1867 que M. Brunet s'est efforcé de condenser dans les 300 pages de son ouvrage. A l'aide du *Canada sous l'Union* de Turcotte, de *Dix ans au Canada* de Gérin-Lajoie, de *The last forty years* de Dent, M. Brunet fait revivre la très captivante époque qui s'écoule sous l'Union. Il analyse avec impartialité les grandes luttes parlementaires de cette époque.

L'AMÉRIQUE PRÉCOLOMBIENNE. *Essai sur l'origine de la civilisation*, par Alphonse Gagnon, Québec.

Ouvrage sérieux et intéressant tout à la fois. Archéologue distingué, M. Gagnon étudie l'Amérique avant Christophe Colomb. Il nous fait connaître la civilisation des peuples primitifs de notre continent; il compare les ruines laissées par ces peuples avec celles qui ont été retrouvées en Orient: l'Égypte, la Phénicie, l'Assyrie, la Chaldée, l'Inde.

M. Gagnon, s'appuyant uniquement sur la science d'observation et les témoignages de nombreux savants, conclut, suivant la doctrine chrétienne, que toutes les races de l'Amérique précolombienne, de même que toutes les autres races du globe, descendent d'un couple unique; il affirme, avec l'illustre de Quatrefages, qu'au point de vue zoologique, l'homme constitue une *espèce unique*.

La démonstration scientifique de M. Gagnon constitue donc un hommage à la religion chrétienne, puisqu'elle confirme les Écritures Saintes.

L'ouvrage contient plusieurs gravures se rapportant aux découvertes des anciennes villes et monuments de l'Amérique et de l'Orient.

RAPPORT ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉLÈVEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, pour 1907, par le Dr J.-A. Couture, M. D., Québec.

Le titre de cette brochure ne laisse guère soupçonner qu'elle contient de fort intéressantes pages sur l'histoire de l'Agriculture dans notre province depuis 1760. M. Couture, qui est un érudit doublé d'un penseur et d'un patriote, explique pourquoi l'industrie agricole, chez nous, fit si peu de progrès de 1760 à 1847. La même cause qui avait paralysé les progrès scolaires, empêcha l'amélioration de l'agriculture sur les bords du Saint-Laurent. Ce fut, dans les deux cas, le mauvais vouloir des gouvernements d'alors, qui ne poursuivaient qu'un but: la ruine ou l'anglicisation de nos pères.

Le Dr Couture se fait aussi le défenseur de nos animaux canadiens—chevaux, vaches, moutons et porcs—calomniés pendant plus de vingt-cinq ans au sein même du Conseil de l'Agriculture de Québec.

Après l'agriculteur compétent que fut M. Barnard, le Dr Couture prouve que les animaux de ferme canadiens descendant de ceux envoyés de France dans les premiers temps de la colonie, étaient de beaucoup supérieurs aux animaux importés, dans la suite, de l'Angleterre.

« Jusqu'en 1850, dit M. Couture, nous n'avions qu'une seule race de chevaux, de

bestiaux, de moutons et de porcs, mais ces animaux étaient parfaitement acclimatés, admirablement adaptés à nos besoins et à notre pays et ils étaient de sang aussi pur que le sont aujourd'hui le cheval anglais (Thorough bred) et la vache Jersey. Et j'ai beau chercher parmi toutes les races du jour, je n'en vois aucune qui soit supérieure à nos races chevaline, bovine, ovine et porcine de ce temps-là.»

S'appuyant sur une jolie étude historique publiée naguère par M. Ernest Gagnon dans *Le Journal de l'Agriculture*, le Dr Couture rappelle que « le 16 juillet 1665 nous arrivaient dix juments et deux étalons tirés des écuries royales. »

M. Couture se plaît aussi à citer ce fier éloge du cheval canadien, par M. Ernest Gagnon :

« Le cheval canadien d'il y a 50 ans était vif, alerte, bien fait, fort mais pas trop lourd, pouvant passer de la charrue à la voiture légère, parcourant gaiement ses vingt lieues par jour par des chemins impossibles, à travers les bancs de neige où il s'enfonçait jusqu'aux oreilles. Oh! la noble bête qui savait toujours conserver sa route en dépit des tempêtes, dont le pied était sûr et dont le flair n'était jamais trompé. »

En apprenant aux cultivateurs canadiens à mieux apprécier les animaux de ferme, qui furent autrefois pour nos pères de précieux auxiliaires, le Dr Couture inspire en même temps le respect des traditions, l'amour du passé.

Et au véritable point de vue des intérêts agricoles, M. Couture réapprend aux Canadiens français que les animaux canadiens sont les meilleurs producteurs de la richesse nationale.

C.-J. M.

### Vient de paraître

INSTRUCTION CIVIQUE: *Organisation politique, administrative et ecclésiastique du Canada.* A l'usage des élèves des écoles normales, des aspirants aux brevets de capacité et du personnel enseignant. *Nouvelle édition revue et corrigée.*

Afin de rendre ce manuel aussi parfait que possible, l'auteur l'a soumis à S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, à M. L.-P. Sirois, professeur à l'Université Laval. Cette nouvelle édition a aussi mérité l'approbation d'un juge de la cour d'Appel.

Voici deux lettres qui font connaître le caractère du manuel :

*Approbation de S. G. Mgr L.-N. Bégin, Archevêque de Québec*

Québec, 5 décembre 1908.

Monsieur C.-J. Magnan,

*Professeur à l'École normale Laval.*

Bien cher Monsieur,

Votre *Manuel d'Instruction civique* a été soigneusement examiné—pour la partie qui concerne l'Église—par Monsieur l'abbé J. Gignac, professeur de Droit canonique. Sur le rapport favorable qu'il m'a fait de cet ouvrage, je me fais un plaisir d'en recommander l'étude à toutes les personnes qui, n'ayant pas le temps de lire de gros volumes, désirent cependant acquérir des notions aussi exactes que possible sur les graves sujets que vous y traitez.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mon entier dévouement.

+ L.-N. Arch. de Québec.

*Approbation de M. L.-P. Sirois, N. P., professeur de droit administratif à l'Université Laval*

Québec, 3 décembre 1908.

M. C.-J. Magnan,

*Professeur.*

Monsieur,

J'ai examiné attentivement l'édition *revue et corrigée* de votre manuel d'Instruc-

tion civique. Ce livre renferme, d'une manière concise, toutes les notions d'instruction civique portées au Programme d'Etudes. Ces notions, vous les avez développées en parfaite conformité avec notre droit administratif canadien.

Bien cordialement,

L.-P. SIROIS,  
Professeur de droit administratif  
à l'Université Laval.

### Le jeu de billes ou de "marbres"

Depuis combien d'années les écoliers canadiens jouent-ils aux billes, aux *marbres* comme disent nos enfants?

En février 1880, M. A.-N. Montpetit disait ce qui suit à ce sujet au cours d'un article sur la gymnastique:

« L'autre jour, M. Faucher de Saint-Maurice m'a laissé voir *des marbres de chaux*, parfaitement conservés, qu'il a trouvés dans les fouilles récentes de l'emplacement occupé par le second collège des Jésuites à Québec. Ces marbres datent de plus d'un siècle; ce qui prouve que nous sommes les fils de nos pères; ce qui de plus me pique de curiosité, au point que j'écrirai, pièces en mains, l'histoire du jeu de billes au Canada. Pourquoi pas? » (1)

Il n'est pas à notre connaissance que M. Montpetit ait donné suite à son projet.

Néanmoins, le témoignage de M. Montpetit établit que le jeu de *marbres* est quasi-national!

### Le nouveau catalogue de la Librairie J.-A. Langlais & Fils

La maison J.-A. Langlais & Fils vient de publier un nouveau catalogue qui sera très utile au personnel enseignant. C'est le plus considérable du genre qui ait été publié dans notre province. Ses 300 pages sont méthodiquement remplies des listes d'articles offerts par la librairie Langlais.

Ce catalogue sera adressé, au cours de janvier, à tous les secrétaires-trésoriers, des commissions scolaires, aux collèges, aux couvents, et aux instituteurs et institutrices qui en feront la demande.

Le nouveau catalogue annonce spécialement le *Petit Cours de langue anglaise*, par l'abbé Chamberland; le *Manuel d'Hygiène* du Dr Paradis, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique; *l'Analyse grammaticale et l'Analyse logique*, par C.-J. Magnan, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique; *Manuel des connaissances usuelles*, par N. Tremblay, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique; *Comptabilité Agricole et Domestique*, par O.-E. Dalaire; *MANUEL DES SCIENCES USUELLES*, par MM. les abbés Huard et Simard, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique.

La librairie Langlais offre aussi comme spécialité: Formules légales et livres de comptes pour Municipalités Scolaires et Rurales en anglais et en français; cartes géographiques, globes terrestres; papeterie de bureau; Livres et fournitures d'écoles; le *Journal d'Appel*, par J.-N. Miller, le seul approuvé; pupitres pour écoles, etc., etc.

VIENT DE PARAÎTRE: nouvelles éditions, revues et corrigées, du *Traité de Pédagogie pratique et théorique* et du *Manuel d'Instruction civique*.

Adresse: La Cie J.-A. Langlais & Fils, libraires-éditeurs, 177, rue Saint-Joseph, Québec.

1. *Journal de l'Education*.



## *Quelques conseils pratiques aux enfants d'écoles pour se prémunir contre la Consommption*

Tout enfant et tout adulte peut aider à la lutte contre la tuberculose.

Les enfants des écoles peuvent être utiles en suivant les préceptes suivants :

Ne crachez pas ailleurs que dans un crachoir ou un mouchoir employé à cet unique usage. A votre retour de l'école, le mouchoir devra être brûlé par votre mère ou bien mis dans l'eau jusqu'au moment où il sera lavé.

Ne crachez jamais sur une ardoise, par terre ou sur le trottoir.

Ne mettez pas vos doigts dans la bouche.

Ne grattez pas votre nez, ne l'essuyez pas avec votre main ou votre manche.

Ne mouillez pas vos doigts quand vous tournez les pages de vos livres.

Ne mettez pas les crayons dans votre bouche et ne les mouillez pas avec vos lèvres.

Ne portez jamais de pièces de monnaie dans votre bouche.

Ne mettez pas des épingles dans votre bouche.

Ne mettez dans votre bouche que la nourriture et les boissons.

N'échangez pas les pépins de pommes, les bonbons, la gomme, les sifflets, les tire-pois, ni quoi que ce soit qui ait été dans la bouche.

Pelez ou lavez votre fruit avant de le manger.

N'éternuez ou ne toussiez jamais dans le visage de qui que ce soit. Tournez-vous d'un autre côté ou bien tenez un mouchoir devant la bouche.

Que votre visage, vos mains et vos ongles soient toujours propres.

Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon avant chaque repas.

Si vous êtes indisposé, si vous vous êtes coupé ou si vous avez été blessé par d'autres, ne craignez pas de le dire à votre professeur.

Tenez-vous aussi propre à la maison qu'à l'école.

Brossez-vous les dents avec de l'eau après chaque repas, ou tout au moins matin et soir.

N'embrassez personne sur la bouche et ne permettez à personne d'agir ainsi.

Apprenez à aimer le grand air, à respirer souvent et profondément.

# Emparons-nous du sol!

## RESTONS CHEZ NOUS!

### La Province de Québec pour les Canadiens français

### La belle et fertile Région du Lac St-Jean

